

## Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED. ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Perc 103, tél. réd. (039) 3 10 88, tél. adm. et publ. (039) 3 10 87, CCP 23 513 -  
Lausanne: Saint Pierre 1, tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4, tél. (022) 32 42 40, CCP 12-2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4.-  
3 mois Fr. 11.-, 6 mois Fr. 22.-, 1 an Fr. 44.- LE NUMERO 30 ct Directeur René Meylan Rédacteur en chef responsable Willy Brandt  
Rédacteurs: Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds), Octave Heger (Lausanne) Louis Piquet (Genève)

### Congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse LE PROGRAMME D'ACTION ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Dimanche, a eu lieu à Zurich, le congrès extraordinaire du Parti socialiste suisse. Plus de 500 délégués ont assisté à ses délibérations. On y remarquait notamment la présence des conseillers fédéraux Spuehler et Tschudi. Fritz Gruetter, conseiller national, et président du parti, a ouvert les débats en prononçant une sévère condamnation de l'abrogation de la constitution démocratique de la Grèce qui fut remplacée par un régime réactionnaire militaire. F. Gruetter condamna également l'incarcération des socialistes et des syndicalistes qui luttent pour la liberté dans l'Espagne de Franco. Le congrès a adressé deux télégrammes de protestations dans ce sens aux ambassades de Grèce et d'Espagne à Berne.

#### Le rapport de F. Gruetter

Les délégués se sont avant tout occupés de mettre au point le programme d'action du parti en vue des élections au Conseil national et pour les prochaines années. F. Gruetter, président du parti, et René Meylan, membre du Comité directeur, ont présenté tous deux un rapport traitant de ces questions. Ce programme se base sur les principes du socialisme démocratique, a déclaré F. Gruetter, et représente une alternative à la politique des partis de droite, beaucoup trop centrés sur la réalisation d'une politique des intérêts particuliers. Parlant des problèmes suisses actuels, l'orateur a constaté que les mesures de dirigisme conjoncturel du gouvernement avaient donné des résultats partiellement positifs, notamment le rétablissement d'une situation conjoncturelle dans le secteur de la construction et le rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements de la Suisse. Par contre, le Conseil fédéral, a ajouté F. Gruetter, a commis des fautes lourdes de conséquences en matière financière, erreurs qui conduisent en fin de compte à l'augmentation du taux d'intérêt et partant, à un renchérissement considérable du coût de la vie.

Le même phénomène s'est produit récemment lors de la suppression des subventions pour les produits laitiers. L'orateur a déclaré en outre, qu'il était particulièrement important pour notre pays, et plus particulièrement pour notre économie, d'établir un plan national de développement d'une grande envergure. Il faut également, a poursuivi F. Gruetter, procéder à des changements et modifications des écoles primaires et de celles du degré moyen,

L'orateur a encore relevé que dans le domaine de la construction de réacteurs nucléaires, on était arrivé à une impasse, à la suite de la divergence des intérêts des groupes en présence. Le conseiller national Grütter présenta ensuite les différents points relatifs au programme de développement de la politique sociale du parti (7<sup>e</sup> révision de l'AVS, encouragement de la construction, etc.) de la défense nationale (opposition aux crédits militaires injustifiés), de la politique énergétique et des transports (ravitaillement en énergie bon marché, poursuite de la construction des routes nationales), et de la politique financière (imposition plus forte des gros revenus) et des grandes fortunes, réforme profonde des finances fédérales).

Un chapitre du programme est consacré à l'égalité politique des femmes. En matière de politique étrangère, le président du Parti socialiste suisse a déclaré que les socialistes seraient favorables à l'entrée de la Suisse au sein de l'Organisation des Nations Unies en prenant toutefois en considération notre position fondée sur la neutralité.

En conclusion, le conseiller national Grütter a déclaré que dans notre démocratie référendaire une nette division des partis politiques en un camp gouvernemental et en un camp d'opposition était irréaliste. Les socialistes entendent faire valoir leur influence au poste de commandes, et c'est ce qui se passe au Conseil fédéral.

#### R. Meylan: « Promouvoir une Suisse nouvelle »

René Meylan, rapporteur en français sur le programme d'action a notamment déclaré que le devoir du Parti socialiste n'a jamais consisté dans l'histoire de la Suisse et qu'il ne consistera jamais à gagner les élections n'importe quand, n'importe comment, à n'importe quel prix. Il consiste, a-t-il dit, à longue échéance, à promouvoir une Suisse nouvelle, où prendront vie progressivement les principes du socialisme démocratique. Des élections que le parti gagnerait par des slogans opportunistes seraient en fait perdues pour le socialisme. Il a également insisté sur la nécessité pour les socialistes de rester constructifs. Il a d'autre part, déclaré que le Parti socialiste était le parti de la contestation réformiste et démocratique du capitalisme. Parlant du concept de planification démocratique. R.

Meylan a précisé qu'il était relativement neuf dans la pensée économique de la gauche, bien qu'il recouvre en partie certaines acquisitions plus anciennes. « Nous rejetons la planification qui n'ose pas dire son nom et que le grand capital met en œuvre sous le manteau d'un faux libéralisme. Nous le rejetons parce qu'elle confie à une oligarchie financière et industrielle des décisions capitales, qui engagent l'avenir du pays tout entier et qui sont prises en fonction d'intérêts particuliers ». Selon le parti socialiste la planification doit répondre aux buts suivants: a) accroître la productivité de l'économie; b) définir les objectifs de la croissance économique et permettre une meilleure répartition des investissements; c) rendre possible la discussion démocratique des principales options, ainsi qu'un choix entre ces options; d) réduire l'écart de niveau de vie entre les diverses couches sociales ainsi qu'entre les diverses régions; e) soustraire aux seuls décisions de l'économie privée les conséquences économiques et sociales du progrès technologique.

Pour conclure, René Meylan cita cette pensée de Ramuz: La plupart des gens manquent d'imagination. Ils ne voient pas que ce qui est pourrait ne pas être. Ils ne voient même pas que ce qui est pourrait être autrement. Au-delà de ce qui existe, ils ne distinguent pas le possible. Il faut leur faire voir le possible, et qu'il ne tient qu'à eux de le réaliser ».

Sous la conduite de Pierre Graber, conseiller national, le congrès a ensuite discuté du programme présenté ainsi que de diverses propositions de sections. Deux camarades de Zurich se sont prononcés pour un retour à l'opposition pure et simple. André Chavanne, conseiller d'Etat genevois, a vivement critiqué la politique gouvernementale en prenant à partie en particulier la loi sur les cartels et les mesures conjoncturelles tout en rendant hommage à l'action des deux conseillers fédéraux socialistes. Louis Piquet a demandé que le peuple puisse se prononcer sur l'ampleur des dépenses militaires au moins une fois par législature. Isabelle de Dardel (Pully) René Felber (Le Locle), Pierre Wyss-Chodat et Christian Grobet (Genève) sont également intervenus dans le débat, pour les Romands.

Finalement, après quelques modifications, le programme d'action a été voté à l'unanimité. Nous le publions intégralement.

#### La Fête fédérale de chant



La 29<sup>e</sup> Fête fédérale de chant a débuté, samedi, par l'arrivée du drapeau central venant de Genève, le dernier lieu de cette fête. Lucerne doit recevoir 10 000 chanteurs de 157 sociétés, dont le Männerchor Helvetia de New York. Notre photo montre l'arrivée du drapeau à la gare principale de Lucerne

#### NOUVELLES SUISSES

### Députés vaudois et prisonniers grecs

Cent sept députés au Grand Conseil vaudois, préoccupés par le sort des députés et prisonniers politiques grecs, ont adressé la lettre suivante, le 17 mai dernier, à M. Gallopin, directeur général du Comité international de la Croix-Rouge, à Genève: « Les soussignés, députés des divers partis au Grand Conseil du canton de Vaud, se préoccupent du sort des prisonniers politiques grecs. Il est de no-

torité publique que plusieurs d'entre eux sont gravement malades et n'ont encore pu obtenir ni les médicaments ni les soins dont ils ont un urgent besoin. C'est pourquoi ils demandent qu'il soit permis, le plus rapidement possible, à une délégation médicale de la Croix-Rouge internationale de prendre contact avec les prisonniers et déportés et leur apporter les soins nécessaires ou les faire hospitaliser en cas de besoin ».

### LES ÉDITEURS GENEVOIS PROTESTENT

Les membres de l'Union genevoise des éditeurs de journaux, réunis en assemblée le 18 mai, ont pris connaissance du projet de nouvelles restrictions qui menacent d'être apportées à la distribution postale des journaux le samedi.

Ils constatent que, dans de nombreux cas, l'application des mesures envisagées aurait pour conséquence de priver les citoyens de journaux pendant près de 48 heures. Ils considèrent une telle éventualité comme inadmissible.

Ils relèvent que les restrictions postales qui ont été imposées à la distribution des journaux au cours de ces dernières années ont contribué de

manière sensible à aggraver les conditions d'existence de la presse. Ils constatent, en outre, que les avantages sociaux consentis au personnel de la poste, en ce qui concerne son horaire, le seraient au détriment des conditions de travail de tous les métiers de la presse (rédaction, imprimerie, publicité, distribution). Ils considèrent que les PTT devraient comme les CFF, trouver une solution qui concilie le progrès social et les obligations d'un service public au bénéfice d'un monopole.

C'est pourquoi, l'Union genevoise des éditeurs de journaux s'élève contre toute nouvelle diminution des prestations postales.

### A travers le pays vaudois

**LAUSANNE: Incendie criminel.** — Un nouvel incendie criminel a éclaté à Lausanne, dimanche, à 19 h., à la Borde, à Lausanne, dans un immeuble en construction. Le criminel a mis le feu à des matières isolantes placées autour des fenêtres de l'immeuble. Les pompiers alertés, ont eu raison du sinistre en un quart d'heure. Les dégâts sont peu importants.

**ROUGEMONT: Un chauffard assassin.** — Samedi, vers 17 h. 10, sur la route principale Château-d'Ex — Gstaad, au lieu dit: Le Chesal, commune de Rougemont, un automobiliste lausannois, circulant en direction de Gstaad, a renversé M<sup>lle</sup> Eliane Schwitzguébel, 19 ans, domiciliée à Rougemont, qui cheminait sur le bord droit de la chaussée, dans le même sens que l'automobile. Le conducteur de cette dernière, en état d'ivresse, a continué sa route sans s'arrêter. Intercepté par la gendarmerie bernoise, l'intéressé a été ramené à Château-d'Ex et incarcéré à la prison du district. M<sup>lle</sup> Schwitzguébel, grièvement blessée, est décédée pendant son transport à l'Hôpital du Pays-d'Enhaut.

**LE CHENIT: Motocycliste tué.** — Samedi, vers 15 h. 55, sur la route principale Le Sentier—Le Brassus, au lieu dit Piquet-Dessous, commune du Chenit, M. H. Aebischer, 23 ans, domicilié au Brassus, circulant avec sa motocyclette en direction de ce village, est entré en collision avec un cyclomoteur piloté par M. G. Zeberli, 54 ans, domicilié au Sentier, qui venait de déboucher sur la route principale, sortant d'une propriété privée. Sous l'effet du choc, le motocycle se renversa, partit sur la gauche et heurta une voiture française qui roulait régulièrement en sens inverse. M. Aebischer, coïncé sous la voiture, fut tué sur le coup. M. Zeberli, blessé, a été transporté à l'Hôpital de la Vallée.

**FULLY: Gros incendie.** — Dimanche après midi, un incendie a complètement détruit à Fully près de Martigny, une maison d'habitation appartenant à M<sup>me</sup> veuve L. Charbonnet. Il y a pour près de 100 000 fr. de dégâts. On craint que le feu soit dû à une imprudence d'enfants. Une enquête est en cours.

### Cela s'est passé dans notre pays

**Berne: Audacieux cambriolage.** — Samedi soir, entre 21 h. et 21 h. 30, un audacieux cambriolage a été commis au rez-de-chaussée d'un immeuble de l'Ensingerstrasse. La fenêtre double de la porte du balcon fut brisée à l'aide d'une pierre et peut-être aussi découpée au diamant. Le voleur s'empara ainsi d'une somme respectable. Il semble qu'il ait attendu de voir si quelqu'un avait été alerté par le bris de la vitre. Puis il lui fut facile d'ouvrir la porte du balcon. Les habitants étaient déjà couchés et n'eurent, leur attention attirée que lorsqu'ils entendirent une porte s'ouvrir puis bientôt une seconde. Ils crurent que c'était leur fils qui rentrait à la maison. Finalement, comme personne ne répondait à son appel, le père se leva. Lorsqu'il ouvrit la porte de la chambre à coucher et vit les deux autres portes ouvertes, il eut le temps d'apercevoir comment le voleur sautait par une fenêtre dans le jardin et disparaissait. La police, aler-

tée aussitôt, intervint promptement et entrepris les recherches nécessaires. Jusqu'ici, on n'a pas relevé de traces nettes. Il s'agit visiblement d'un cambrioleur de profession, qui devait avoir observé que le couple avait été longtemps absent.

**BERNE: « Non » des chrétiens-sociaux.** — Le Parti chrétien-social du canton de Berne (du vieux canton) a tenu samedi au château de Landshut son congrès de printemps, sous la présidence de R.-G. Casetti, président cantonal. L'on entendit des exposés du conseiller national Huerlimann, de Zoug, sur la réorganisation du droit foncier et du conseiller national Schüler, de Zurich, sur la politique intérieure et les tâches du parti. A une grande majorité, le congrès s'est prononcé pour le rejet de l'initiative socialiste contre la spéculation foncière, dans l'attente qu'après son rejet, l'on se mettrait aussitôt à élaborer les bases constitutionnelles répondant aux

besoins du droit fédéral concernant l'aménagement du territoire.

**OBWALD: Révision de la constitution.** — Les citoyens du canton d'Obwald ont décidé, dimanche, par 1209 voix contre 531, une révision globale de la constitution cantonale. D'autre part, par 814 voix contre 249, ils ont décidé que le projet de nouvelle constitution ne devra pas être élaboré par le Grand Conseil mais par un conseil constitutionnel, à élire selon les dispositions valables pour le législatif cantonal.

**BRUNNEN: Congrès radical.** — Au cours de son congrès, le Parti radical-démocratique suisse a appelé à la vice-présidence romande M. G.-A. Chevallaz, conseiller national et syndic de Lausanne, qui entre en même temps à la direction du parti.

Le chef du Département militaire fédéral, M. Celio, a pris la parole au congrès sur le thème « L'Avenir de notre pays dans un monde en évolution ».

# Genève: Toujours à propos de l'euthanasie

Nous donnons ici la suite de la réponse de W. Donzé à la question posée par L. Piquet au Grand Conseil, réponse dont le début a paru dans notre édition de samedi.

Le Conseil d'Etat et, en particulier, le Département de la prévoyance sociale et de la santé publique, connaît des problèmes médicaux difficiles. C'est le cas de l'arriération mentale. Nous pouvons considérer qu'aujourd'hui plus de 300 enfants sont, à un degré divers, des encéphalopathes, des oligophrènes ou des arriérés profonds, et nous pouvons estimer que ce chiffre aura presque doublé en 1974. A cette date, en tenant compte des mineurs et des adultes, les arriérés présentant peu ou aucune chance de récupération seront au nombre de 900, et ce nombre augmentera vraisemblablement en moyenne de 25 par an.

Par ailleurs, les progrès de la médecine et de l'hygiène ont suscité de nouveaux problèmes que toute société responsable de ses devoirs se doit de chercher à résoudre. C'est ainsi que nombre de maladies aiguës peuvent aujourd'hui être facilement traitées et guéries. La maladie chronique, par contre, prend chaque jour plus d'importance. Elle s'observe avec une fréquence toute particulière chez les sujets âgés. Or, la longévité actuelle n'est désirable que si elle est compatible avec un maximum de santé et de bien-être.

L'augmentation du nombre et de la proportion des sujets âgés est un phénomène général qui caractérise non seulement la Suisse, mais l'ensemble des pays qui nous entourent. De 1900 à 1963, la population du canton de Genève s'est multipliée par 2,1: le groupe des vieillards par 3,9 et celui des grands vieillards (80 ans et plus) par 7,9.

Notre population du canton, qui compte aujourd'hui plus de 35 000 personnes ayant atteint ou dépassé 65 ans, verra chaque année 800 personnes atteindre cet âge, parmi lesquelles 160 grands vieillards âgés de plus de 80 ans. Ce sont ces derniers qui nous posent quotidiennement des problèmes de placement, de thérapeutique et d'hospitalisation de longue durée.

Nos établissements hospitaliers abritent à l'heure actuelle le plus grand nombre des grands vieillards comme aussi le plus grand nombre des arriérés mentaux. Mais nous sommes loin d'avoir rempli toutes nos tâches dans ce domaine, en particulier pour ce qui est de l'arriération mentale.

Quant aux malades chroniques, la plupart âgés, qui ressortissent de l'hospitalisation à la Maison de Loëx, leur nombre est toujours plus considérable, comme le prouve la liste d'attente mise à jour récemment par le D<sup>r</sup> Junod, attaché à mon département pour ces questions, liste qui s'élève à 198 personnes.

Enfin — et je ne fais que me répéter — il y a par ailleurs 300 malades séniles, soit à la Clinique de Bel-Air, soit à l'Hôpital cantonal ou à Beau-Séjour, qui attendent d'entrer à l'Hôpital de gériatrie dont la première pierre sera bientôt posée.

Mesdames et Messieurs les Députés, Vous voyez à quel point ces tâches sont un souci lancinant pour le gouvernement et combien elles coûtent cher à la collectivité. La solution de l'euthanasie, partielle ou totale, serait

**SATUS: Le tournoi de l'UST Chêne-Eaux-Vives.** — Il a remporté un plein succès. Température idéale, terrains en parfait état, ambiance chaleureuse ont permis aux meilleures équipes de se mettre en valeur. La finale, très intéressante, a opposé Hispania de Genève au S.C. Paray et revint aux Parisiens après un match très équilibré. Classement du tournoi: 1. S.C. Paray (Paris); 2. Hispania (Genève); 3. Rapid (Genève); 4. Saint-Etienne; 5. U.S. Carouge; 6. Trams-Genève; 7. Chêne-Eaux-Vives; 8. O.S. Monaco; 9. Genève-Ville; 10. Plainpallais.

**CAROUGE: Printemps carougeois.** — Il est rappelé au public que dans le cadre du «Printemps carougeois» un concert d'orgue donné par M. R. Vuataz (Prix de la ville de Genève 1967) aura lieu au temple de Carouge, le dimanche 21 mai, à 20 h. 30. Au programme, des œuvres de Johann Pachelbel. Entrée libre.

évidemment la solution de l'économie absolue. Ce que nous vous demandons, c'est de ne plus jamais parler d'une solution comme celle-là. Un Etat civilisé doit au contraire mettre les services de la science, les ressources financières nécessaires et l'esprit d'humanité et d'amour entièrement à la disposition d'autres solutions qui soient basées sur le respect illimité de la vie et de l'épanouissement possible de la personne humaine.

## La Tchécoslovaquie va créer un certain type de société anonyme

L'introduction de sociétés anonymes intéressées au commerce extérieur de la Tchécoslovaquie vient d'être discutée par la commission d'Etat chargée des questions de direction et d'organisation. Cette commission présentera maintenant ses recommandations au gouvernement. Le projet prévoit la création de sociétés anonymes, spécialisées dans le commerce extérieur, et qui sont destinées à devenir le lien le plus important entre les différents secteurs de la production et le commerce avec l'étranger. C'est à ces sociétés qu'il appartiendrait de mener toute activité intéressant le commerce de pays. Ces compagnies seront en quelque sorte les instruments des détenteurs d'actions, qui seront des organisations économiques et des entreprises commerciales tchécoslovaques. On pense que ces sociétés anonymes pourront commencer leur activité le 1<sup>er</sup> juillet 1967. (ATS-CTK)

**HONG-KONG.** — Les manifestants de Hong-kong qui s'étaient massés hier matin devant l'Hôtel Hilton, proche de la résidence de Sir David Trench, gouverneur de Hong-kong, ont été dispersés par la police, non sans de violents incidents. Tout le week-end, de violentes manifestations antibritanniques se sont en effet déroulées à Hong-kong.

**ROME.** — Un tableau du Greco évalué à plus de soixante millions de lires, ainsi que des manteaux de vision valant une quarantaine de millions ont été volés dans l'appartement d'un industriel romain.

**ROME.** — Quelque 2000 manifestants ont mis le feu à des journaux et des sacs en papier, vendredi, devant le siège du gouvernement à Rome, en guise de protestation contre les acti-

vités américaines dans la zone délimitée du Vietnam.

**WASHINGTON.** — Le Département d'Etat se refuse pour l'instant à confirmer les informations de presse selon lesquelles le président Johnson aurait adressé un message au chef du Gouvernement soviétique lui demandant d'user de son influence pour éviter une crise au Proche-Orient.

## OFFRES D'EMPLOI

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

### Département des travaux publics Service de l'assainissement

Une inscription est ouverte en vue de l'engagement de

# MANŒUVRES

pour les grandes installations d'assainissement de Villette et d'Aïre et pour l'usine d'incinération des Cheneviers (Aïre-la-Ville).

Nous offrons: — un emploi stable

- un salaire adapté aux connaissances professionnelles
- un travail intéressant sur des installations modernes
- des prestations sociales intéressantes.

Les candidats doivent être de nationalité suisse et remplir les conditions fixées par le statut du personnel du Département des travaux publics et de la caisse de prévoyance de l'administration cantonale.

Age limite: 40 ans.

Les offres accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées au Département des travaux publics, génie civil, bureau du personnel ouvrier, case postale, 1211 Genève 3

## La Chaux-de-Fonds

## AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit dans la région **Les Pradières—Mont-Racine** (carte au 1:50 000, vallon de Saint-Imier, feuille 232) avec armes d'infanterie, lance-mines.

**Jeudi 25.5.67, de 0700 à 1700**

**Vendredi 26.5.67, de 0600 à 1100 et de 1230 à 1600**

**Lundi 29.5.67, de 0700 à 1600**

**Zones dangereuses:** limitées par les régions Les Petites-Pradières - Pt. 1430 - Crêtes jusqu'au Mont-Racine - La Motte - Lisières forêts est Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

**Mise en garde.** 1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées. 2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle. 3. **Projectiles non éclatés.** — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée. — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés. 4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formulaires nécessaires. 5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.

**Poste de destruction de ratés:** Cp. gardes-fortifications 2, Neuchâtel, tél. (038) 5 49 15.

**Office de coordination de la place de tir des Pradières,** Cp. gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel.

**Le commandant de troupe:** tél. (031) 95 60 98.

Neuchâtel, le 28.4.67.

## et maintenant...

la BOSTON célèbre son 25<sup>e</sup> anniversaire!  
Seule une cigarette de qualité irréprochable peut prétendre à un succès de si longue durée.

Qu'attendez-vous  
pour vous mettre à la BOSTON?  
Quand fêterez-vous votre 25<sup>e</sup> anniversaire de fidélité à la BOSTON?

## ...et maintenant une Boston



Avec et sans filtre: Fr.1.-

### LA FAMILLE DE MONSIEUR ROBERT JAQUET

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs lui ont été un précieux réconfort.

## Liberté pour le peuple grec

### Manifestation publique

LUNDI 22 MAI, A 18 H., PLACE DE LA GARE  
LA CHAUX-DE-FONDS

Cortège avec La Persévérante, à 17 h. 45,  
depuis la place du Marché

ORATEURS: C. VCEGLI, président de l'Union ouvrière;

A. SANDOZ, président de la ville;

E. BROILLET, député.

Union ouvrière - Parti socialiste - Parti ouvrier et populaire

## LIVRES

d'occasion tous genres  
anciens et modernes  
Achat, vente échange  
— Librairie place du  
Marché tél 2 33 72

POLICE: 17

## VÊTEMENTS

Réparations  
Transformations  
sur mesure

MATHIEU

**DONZÉ**  
TAILLEUR

Jardinière 15  
Tél 039/2 98 33

FEU: 18

C'est si simple  
d'apprendre à  
taper à

la machine  
à écrire

en la louant à  
raison de 20 fr.  
par mois chez  
Reymond, av.  
L.-Robert 110, à  
La Chaux-de-  
Fonds.



**von Gunten**

Verres de contact

OPTICIEN  
TECHNICIEN  
MECANICIEN  
DIPLOME

Av. Léopold-Robert 21

PRÊTS

**EXEL**

Ouvert  
le samedi matin

Discrets  
Rapides  
Sans caution

BANQUE EXEL

Avenue  
Léopold Robert 88  
La Chaux-de-Fonds  
Tél (039) 5 16 17

## DANS LES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

### Autour de l'arrestation d'un jeune objecteur de conscience

Le cas du jeune objecteur de conscience Daniel Gloor qui a défrayé, la semaine passée, la chronique de la presse non seulement locale, mais de Suisse romande et même de Suisse allemande appelle une mise au point et quelques remarques de ma part. Il est par ailleurs réconfortant de constater une unanimité réjouissante aussi bien des quotidiens de droite que de gauche pour flétrir la procédure humiliante à laquelle a été soumis D. G., indépendamment du problème de fond de l'objection de conscience où les avis peuvent évidemment diverger.

D'abord la mise au point : signalant l'envoi de la lettre que j'ai fait parvenir au conseiller fédéral, M. N. Celio, certains quotidiens ont fait mention de mes titres, mais il va sans dire que c'est seulement en tant que citoyen conscient et soucieux des problèmes de l'heure que je suis intervenu, d'autant plus que D. G., élève du Gymnase, n'est pas sous ma juridiction.

D'autre part, si je reprends la plume pour défendre, non un cas particulier, mais une cause qui me tient à cœur, c'est qu'une campagne sournoise se fait jour contre D. G., campagne qui ne peut émaner que des milieux qui veulent garder à tout prix la haute main sur le pouvoir militaire, qui n'admettent qu'avec peine leur assujettissement au pouvoir civil et qui croient devoir assurer le bonheur du peuple malgré lui, ce bonheur ne résidant évidemment pas dans l'application des théories socialistes (cf. les récents événements de Grèce). On reproche à D. G. d'avoir « contribué à donner à cette affaire une couleur sombre » (compte rendu de la « Sentinelle » du 19 mai relatant la réponse de M. le conseiller d'Etat Carlos Grosjean). J'ai lu personnellement le courrier en question et je m'inscris en faux contre toute insinuation tendant à mettre sur D. G. la responsabilité de son internement à Préfargier. La lettre de D. G., si elle est ici ou là maladroite dans sa forme (comment nos censeurs rédigeaient-ils une lettre à 18 ou 19 ans ?), se termine même par des excuses pour tous les « ennuis qu'il va provoquer ». Le D<sup>r</sup> Ramer, à qui la lettre était adressée, a, lui-même, précisé qu'il n'avait rien trouvé à redire à son contenu, il a même eu la délicatesse de téléphoner à D. G., après son licenciement pour savoir s'il était bien rentré et l'a prié de lui donner des nouvelles de ses examens de baccalauréat, et les médecins de Préfargier n'ont eu qu'à se louer de l'excellence de son comportement. LE JEUNE DANIEL GLOOR EST PAR CONSÉQUENT AU-DESSUS DE TOUT REPROCHE, alors que le juge d'instruction militaire, cap. Pignet, a, DÈS LE DÉBUT DE L'AFFAIRE, brandi la menace d'une arrestation.

Il semble donc bien que le cap. Pignet a fait interner D. G. de propos délibéré, indépendamment de toute correspondance épistolaire et qu'il a imposé quatre jours (réduits finalement à trois à la suite, probablement, de nombreuses interventions), sans témoigner du moindre esprit de conciliation, d'un minimum de compréhension et de sens de l'humain, ne reculant pas devant le risque de marquer un jeune homme pour la vie, et pourtant, il savait pertinemment que D. G. était à la veille de ses examens écrits de baccalauréat, lui ayant dit qu'il avait un fils qui se trouvait dans la même situation.

Je tiens aussi à préciser que D. G. a été parfaitement bien traité à la Maison de Santé de Préfargier et que cet établissement n'est absolument pas en cause dans l'affaire qui nous préoccupe. D. G. a eu de nombreux entretiens avec les médecins de l'établissement, il a simplement refusé de se soumettre à l'examen psychiatrique, en quoi nous ne pouvons que lui donner raison, de même qu'à l'examen médical que des infirmiers aussi bien intentionnés que mal renseignés sur la nature de son internement, ont voulu lui faire subir : prise de sang, prise d'urine, D. G. a par contre accepté de prendre le bain imposé à tout nouveau venu, s'est laissé vêtir d'une chemise de nuit d'hôpital qui, étant ouverte par derrière, ne lui laissa d'autre ressource que de rester toute la journée au lit, dans un dortoir de malades, fenêtres et portes fermées hermétiquement et à clé. Les deuxième et troisième jours, il a été condamné à la même inaction avec deux ou trois tentatives non couronnées de succès du psychologue de la maison d'engager l'examen psychiatrique. Tout ceci est non seulement humiliant mais parfaitement grotesque, sans qu'il n'y ait aucun faute, je le répète, imputable à la Maison de Préfargier. Des voix soi-disant autorisées ont prétendu que D. G. avait eu le temps de travailler. En apparence oui, mais comment voulez-vous qu'un jeune homme placé dans de telles conditions trouve l'isolement et la disponibilité d'esprit propices à l'étude ? Poser la question, c'est y répondre.

Où est la légalité dans tout cela ? Quand le conseiller d'Etat Carlos Grosjean déclare formellement au Grand Conseil (compte rendu de la « Sentinelle » du 19 mai) que la légalité a été respectée, eh bien, malgré toute l'estime que j'ai pour lui et tout le respect que je lui dois, je me permets d'en douter fortement et j'aime-rais bien voir le texte de loi qui autorise arbitrairement un juge d'instruction militaire à interner (et ce mot correspond à l'exacte vérité) pendant quatre jours, temps primitivement prévu, un jeune objecteur de

conscience pour le soumettre à un examen psychiatrique qu'il a à juste titre refusé.

Et j'en arrive à l'objet principal de mon article. Si le pouvoir militaire constitue un Etat dans l'Etat, la justice militaire en constitue un autre, beaucoup plus dangereux parce que autocrate contre lequel nous devons lutter de toutes nos forces. Notre premier objectif, en ce qui concerne le problème de l'objection de conscience, devrait donc consister à enlever aux juges d'instruction militaires une partie de leurs prérogatives, à leur imposer un cahier des charges précis qui prévienne tout abus de pouvoir et dans ce but je propose à mes camarades du parti de procéder à un sondage d'opinion sous la forme d'une cueillette de signatures et de demander ensuite audience à M. le conseiller fédéral Celio pour lui exposer le problème qui nous préoccupe. Cette action serait de nature à renforcer considérablement l'intervention au Conseil national que le président de ville, André Sandoz, a pris la résolution de faire.

Il faut battre le fer pendant qu'il est chaud. Il faut que la tradition libertaire des Montagnes neuchâtelaises se perpétue. Il faut que l'on sache en haut lieu qu'on n'attend pas impunément chez nous à la dignité humaine et que la réaction ne se fait pas attendre. Je me mets à la disposition du parti et je serai heureux de connaître l'avis de tous.

WILLY KURZ.

#### FÊTE PAYSANNE A SOMMARTEL.

— En présence de nombreuses personnalités du monde agricole et de plusieurs représentants des autorités communales et cantonales, les syndicats d'élevage bovin de La Chaux-du-Milieu, et du Locle—Les Brenets, ont marqué par une grande fête et une exposition de bétail à SommarTEL, le 50<sup>e</sup> anniversaire de leur fondation. Ce fut l'occasion pour les nombreux orateurs et pour les participants de manifester leur attachement à la race Simmenthal, contre l'avis de « certains égarés » comme furent qualifiés les importateurs clandestins de frisonnes.

#### ASSEMBLÉE DES FOURRIERS ROMANDES.

— Au Locle et à La Chaux-de-Fonds, samedi et dimanche, s'est tenue l'assemblée générale de l'Association romande des fourriers suisses (ARFS). Des tirs ont eu lieu au stand des Jeannerets, au Locle, puis une cérémonie s'est déroulée devant le monument aux morts de La Chaux-de-Fonds. La journée de samedi se termina par une soirée-variétés à l'Ancien Stand. Dimanche, à l'aula de la Société suisse des employés de commerce, les fourriers tinrent leur assemblée administrative. Relevons la présence à ces assises du colonel P. Hirschy, entre autres personnalités militaires.

#### RALLYE DES TROUPES MOTORISÉES ROMANDES.

— Décidément, les Montagnes neuchâtelaises vivaient à l'heure militaire, ce week-end. L'Association romande des troupes motorisées (ARTM), organisait en effet son 22<sup>e</sup> rallye annuel entre La Chaux-de-Fonds et Le Locle, par le Valanvron, Renan, Les Convers, Les Crossettes etc. Nonante-et-un équipages y participèrent. Un repas servi à la Salle Dixi, au Locle, mit fin à cette manifestation.

#### CARNET DU JOUR

##### Cinéma

PALACE: 15.00 et 20.30, «Frankie and Johnny»; 18.00, «Les Premiers Hommes dans la Lune».  
RITZ: 20.30, «Pharaon».  
EDEN: 20.30, «Le Vicomte règle ses Comptes».  
CORSO: 20.30, «Lady L».  
SCALA: 20.30, «Les Parents terribles».  
PLAZA: 20.30, «Les Titans».

##### Divers

BIBLIOTHÈQUE: littérature polonaise contemporaine et documents polonais du Fonds Edmond Privat.  
HALL DE LA SALLE DE MUSIQUE: exposition de photographies: «Varsovie, hier et aujourd'hui»  
IMPRIMERIE TYPOFFSET: exposition du dessin satirique polonais.  
CLUB 44: 20.15, conférence, «La Nation polonaise, son passé et son présent».

##### Pharmacie d'office

Pharmacie Wildhaber av. Léopold-Robert 7  
Dès 22.00 le No 11 renseigne

##### MÉMENTO LOCLIS

CINEMA LUX: 20.30, «Le Liquidateur».  
CENTREXPO: 19 à 22 h., exposition C Jelenkiewicz.  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS: gravures contemporaines et art graphique.  
PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Breguet.  
(Dès 21 h., le No 11 renseigne.)

OLYMPISME. — «Le tennis et la pelote basque figureront parmi les sports d'exhibition en marge des épreuves officielles, aux Jeux olympiques de 1968.»

M.-H. K.

## CHRONIQUE JURASSIENNE

### Congrès de la Jeunesse socialiste jurassienne

Fondée il y a une année, la Jeunesse socialiste jurassienne a tenu son premier congrès samedi à Saint-Imier, sous la présidence de J.-C. Crevoisier, de Moutier, et en présence de Ch. Mertenat, président du PSJ, E. Delaplace, député-maire de Saint-Imier, et Lœrtscher, conseiller municipal de Saint-Imier.

Après les souhaits de bienvenue du maire de Saint-Imier, les délégués entendirent un exposé de M. Ch. Apothéloz, président de la commission vaudoise Culture et loisir et directeur du Centre dramatique romand, qui parla plus précisément du rôle que doit jouer une maison de la culture. Dans ses conclusions, l'hôte des Jeunesses socialistes mit l'accent sur la nécessité de développer les activités

culturelles au niveau local, à travers des foyers de culture qui pourraient s'épanouir dans un centre culturel jurassien.

Le congrès accepta ensuite une vingtaine de propositions émanant des sections. Relevons celles se rapportant à l'introduction du suffrage féminin, à une révision de la politique socialiste en matière de défense nationale. D'autre part, la jeunesse socialiste déplore la création de gardes civiques armées et souhaite une intervention rapide de ses mandataires sur le plan cantonal et fédéral. (W.)

COURT: Synode. — Le Synode de l'arrondissement jurassien de l'Eglise réformée bernoise s'est réuni samedi à Court, sous la présidence de M. G. Steiner, de Moutier. Il a appelé à la présidence de son bureau M. F. von Niederhausern, maître secondaire à La Neuveville, et nommé trois nouveaux membres de ce même bureau: le pasteur P. Etienne, M. L. Gouillon, technicien, président romand des Unions chrétiennes, et M. R. Eicher, agriculteur de Corban. Il a encore désigné deux délégués qui représenteront l'Eglise bernoise au Conseil du Département romand des ministères diaconaux: les pasteurs F. Wenger, de Saint-Imier et R. Lanz, de Bévillard.

Un étudiant protestant espagnol à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel, M. Ruiz, sera chargé dès l'automne d'un ministère de présence fraternelle auprès de ses compatriotes dont quatre cents sont à Bienne seulement. Le centre de rencontre et de formation de Sornetan, qui a déjà commencé ses activités, lancera au cours de l'hiver 1967-1968, une campagne financière dans tout le Jura, destinée à procurer les fonds nécessaires à la construction des bâtiments. Un culte solennel a mis fin à la session du Synode, au cours duquel le pasteur Charles-Edouard Berthoud a été consacré au saint ministère. (w)

#### COURGENAY. Groupe interpartis

d'Ajoie. — Samedi soir, le groupement interpartis d'Ajoie pour l'unité cantonale avait invité la population du district de Porrentruy à une conférence qui eut lieu à l'Hôtel du Mont-Terrible à Courgenay. Trois orateurs ont pris la parole: MM. Geiser, conseiller national PAB, Ar. Gobat, député socialiste et J. Peter, député libéral-radical. Avant l'ouverture de l'assemblée, une foule nombreuse entourait le restaurant et c'est sous le contrôle de la police que les participants à ce débat purent entrer dans la salle.

Il y eut un certain tumulte; la police en grand nombre surveillait tous les alentours de l'établissement. Par deux fois le courant électrique fut coupé. Il y eut également des échanges de coups et des bousculades.

La police cantonale, avec son groupe de grenadiers, était à 23 h. 30 en stationnement aux abords de la localité.

Certains journalistes se sont vu refuser l'entrée à l'assemblée bien qu'ils aient présenté leur carte de presse.

A 23 h. 30, les conférenciers quittaient Courgenay en voiture, sous escorte de la police cantonale. Il n'y a pas eu d'incidents à la sortie. (w)

## Chronique de Saint-Imier

#### HEUREUSE RETRAITE.

— C'est le vœu que nous adressons à M. J. Bobillier, caissier au siège de notre locale de la banque, de Berne, celle du siège qui a obtenu d'être mis au bénéfice de la retraite après 48 ans et demi de loyaux services. La direction générale de la Banque, de Berne, celle du siège local et son personnel ont pris congé vendredi dernier de ce fondé de pouvoir consciencieux. Ses mérites furent soulignés en cette occasion. M. Bobillier a été remplacé à son poste par M. J. Burkhalter, employé très qualifié de l'établissement, et auquel nous présentons nos félicitations.

## Chronique biennoise

BIENNE: Une quatrième victime. — L'accident d'automobile survenu dans la nuit du 13 au 14 mai dernier sur l'autoroute Lyss—Bienne, a fait dimanche sa quatrième victime, en la personne de Giovanni Pinto, 22 ans, domicilié à Nidau.

#### BIENNE: Décès d'un ancien maire.

— M. Edouard Baumgartner, ancien maire de la ville de Bienne, est décédé subitement dimanche matin. Né le 10 juillet 1892, le défunt avait étudié à l'Ecole normale de Porrentruy. Il fut ensuite instituteur primaire, puis, dès 1935, inspecteur des écoles du canton de Berne. En 1946, M. Baumgartner était élu conseiller municipal de la ville de Bienne et directeur des écoles et de la police. De 1948 à 1960, il fut en plus de ses fonctions, maire de la ville de Bienne. Il fut en outre, député au Grand Conseil pendant plusieurs législatures.

## CHRONIQUE NEUCHÂTELOISE

#### LE LANDERON: Un enfant se noie.

— Dimanche peu après midi, le petit C. Helchit, 6 ans, domicilié à Vicques, dans le Jura, en visite au camping du Landeron, a faussé compagnie à ses parents et s'est noyé dans le lac de Bienne. Son corps a été retrouvé grâce à la police du lac.

#### ENGES: Une ferme brûle.

— La ferme de M. René Junod, sisé à l'ouest d'Enges, a été entièrement détruite par le feu. Le propriétaire, souffrant de dépression, a été incarcéré. Il est âgé de 39 ans et père de trois enfants. Les dégâts sont évalués à 200 000 fr.

#### CERLIER: Fracture du crâne.

— Entre Anet et Cerlier, samedi soir, on a trouvé sur la chaussée un cyclomotoriste grièvement blessé. Il s'agissait de M. Fritz Munster, 59 ans, d'Anet. Il souffre d'une fracture du crâne.

#### NEUCHÂTEL: Journal italien.

— A la suite d'un accord intervenu avec le vice-consulat d'Italie à Neuchâtel, un journal destiné aux Italiens habitant le canton de Neuchâtel a été édité à Colombier. Il paraîtra tous les mois et donnera à l'intention de ses lecteurs, des renseignements sur le canton, les usages et les coutumes de la population et les lois en vigueur.

#### SAINT-BLAISE: Violente collision.

— Une collision s'est produite dans la nuit de samedi à dimanche entre Saint-Blaise et Thielle entre une voiture fribourgeoise transportant une famille de Neuchâtel, et une auto vaudoise circulant en sens inverse. Le choc fut si violent que le conducteur de la voiture vaudoise, M. Otto Steiner, agriculteur à Cudrefin, âgé de 54 ans, a été grièvement blessé et est décédé à l'Hôpital de la Providence où il avait été transporté. Les quatre occupants de la voiture portant plaques fribourgeoises, M. et M<sup>me</sup> Perriard, de Neuchâtel, et leurs deux enfants de 3 et 1 ans ont été sérieusement blessés et transportés à l'Hôpital Pourtales.

#### NEUCHÂTEL: Endormi au volant.

— Dimanche vers 4 h. 20, un automobiliste, M. C. Matthey, 50 ans, boucher, descendait l'avenue des Alpes. Il s'endormit au volant et fut réveillé par un choc: il était entré en collision avec une voiture en stationnement! Il a été blessé à la tête.

#### NEUCHÂTEL: Séance du comité de

section. — Jeudi 25 mai, à 20 h. 15, à l'Hôtel City (1<sup>er</sup> étage, petite salle).

## QUINZAINE CULTURELLE

### Samedi soir, au Théâtre Saint-Louis

#### Un «diable-nitouche» nommé Mrozek

On n'aurait pu mieux choisir, semble-t-il, pour présenter un reflet du théâtre polonais actuel dans le cadre des Quinzaines culturelles des Montagnes neuchâtelaises, que le spectacle Mrozek présenté samedi au Théâtre Saint-Louis par les Baladins de Vevey. Slawomir Mrozek, en effet, possède au plus haut point les caractéristiques de l'esprit polonais, les mêmes qu'on retrouve chez les caricaturistes et chez beaucoup de peintres, de sculpteurs, de graveurs, dont on a pu admirer les œuvres au cours de cette quinzaine.

Mrozek pratique un humour noir souvent très corrosif, met en scène des situations grotesques, absurdes, dont les petits côtés surréalistes font agréablement mouche dans la rate du spectateur. On croit avoir affaire à un petit plaisantin aigre-doux, qui tourne de gentils canulars dans des petites pièces en un acte pour cabaret, mais on s'aperçoit très vite que cette apparente désinvolture va beaucoup plus loin, et que la satire politique et sociale pointe, amère et juste, derrière chaque phrase, derrière chaque situation. Un vrai «diable-nitouche», ce Mrozek. Et même si son humour noir trahit visiblement ses références à la Pologne, la leçon — sans prétention — est universelle.

Avec «En Pleine Mer», une désopilante histoire de radeau de la Méduse à la sauce — piquante — Mrozek, et «Bertrand», une espèce de «Nous sommes tous des Assassins», apprêté à la même mode, l'absurde comique du dramaturge polonais s'attaque tout

simplement au problème de la liberté individuelle, non sans égratigner au passage la politocallierie, les nobles, les lâches, l'esprit bureaucratique et j'en passe.

Les Baladins de Vevey, qui révélaient ces deux œuvres au public pour la première fois en Suisse, en ont donné une interprétation irréprochable qui les mettait en valeur. De même, les décors de G. Brodard étaient remarquables. Relevons enfin que Martine Paschoud — malheureusement victime de la chaleur de la salle — présentait en début de soirée quelques textes extraits des recueils de nouvelles de l'humoriste polonais, de la même veine que les pièces. Des diapositives choisies avec un esprit fort proche de celui de Mrozek formaient un «décor» parfait à cette présentation.

Relevons que le très nombreux public s'associa par ses applaudissements à l'hommage que M. J.-M. Nussbaum rendit, avant le spectacle, à notre ami Jean Huguenin, qui cesse sa longue et fructueuse activité au service du bon théâtre, dans «son» Théâtre Saint-Louis. Nous tenons à répéter ici notre gratitude à J. Huguenin pour l'œuvre si souvent comprise — qu'il a accomplie au service du théâtre.

Enfin, il est bon de mentionner qu'en supplément du programme de la Quinzaine polonaise, le Théâtre universitaire de Neuchâtel présentera le 3 juin dans ce même Théâtre Saint-Louis, une pièce de S. Grochowiak, «Le Roi IV».

# Chronique tv

## Les reportages du dimanche

Depuis plusieurs mois, la télévision distille des images à jet continu le dimanche. « Table ouverte », à douze heures, est une émission très suivie, dont nous avons déjà dit certains mérites. Les rubriques qui suivent ne manquent pas d'intérêt, comme « rétrospective » de Carrefour et le coup d'œil jeté sur les émissions de la semaine. Cette projection d'images continue ensuite sous deux formes différentes, soit par la diffusion de plusieurs films, soit par des reportages. Aux habitués westerns qui sentent bon le remplissage, nous préférons nettement les reportages, qui permettent de suivre certaines manifestations importantes. L'essai de vitesse d'un train français contrastait, le 30 avril, avec la sage lenteur de la Landsgemeinde d'Appenzell. Le reportage consacré au Grand Prix de Monaco fut très réussi (dimanche 7), car le circuit de la Principauté est un des meilleurs pour les émissions de télévision. Nous pensons que la TV a raison de présenter de nombreux reportages, qui ne requièrent pas une trop grande attention et permettent de « tricoter » avec une cer-

taine attention (car les reportages comportent presque toujours des temps creux)!

## La vérité sur l'espionnage

Il s'agit d'une nouvelle série qui passe le mardi soir. Beaucoup se souviennent peut-être d'un excellent film signé Yves Ciampi, « Qui êtes-vous M. Sorge ? » où le souci de comprendre qui était cet extraordinaire espion était poussé à l'extrême, sans que place soit faite au drame habituel aux films du genre. Yves Ciampi propose une série qui tente d'apporter des informations sur le monde de l'espionnage trop souvent faussement présenté par le cinéma de divertissement. Un débat préliminaire, entre l'excellent journaliste français Roger Louis et un spécialiste de l'espionnage (qui reste, dos tourné à la caméra, dans l'anonymat) permet de soulever un problème précis, d'étudier une fonction particulière du monde de l'espionnage. Le film vient ensuite, joué par des acteurs, pour illustrer ces déclarations. Nous dépassons assez nettement le niveau du divertissement policier habituel, pour arriver à un document romancé sur certains aspects réels de l'espionnage, à l'opposé, on s'en doute bien, de ce que montrent les films de la série James Bond.

## La télévision scolaire

(Suisse, mercredi et samedi).

Une nouvelle série paraît actuellement, qui présente malheureusement les mêmes défauts que les précédentes. Tout se passe comme si les responsables de ces séries dites expérimentales étaient absolument satisfaits d'eux-mêmes et voulaient tranquillement démontrer qu'ils ont trouvé la bonne formule. Et pourtant, on continue à croire que les écoliers qui suivent la TV scolaire n'ont rien d'autre à faire que de développer les sujets présentés dans toutes

leurs leçons, tant le travail de préparation et d'exploitation devrait être important (sujet consacré à Geiger, à Genève). La télévision scolaire a tort de s'acharner à vouloir envahir les programmes scolaires, quand elle n'enfoncé pas des portes ouvertes (l'émission pompeusement intitulée « Le Journal d'actualités »).

## Les jeunes aussi

Aux erreurs de la TV scolaire, nous préférons les erreurs de Nathalie Nath, productrice des « Jeunes aussi », une émission régulière où s'élabore la vraie télévision scolaire, parce qu'elle se veut d'abord intelligente et sensible, humble, limitée à un sujet précis.

Les émissions des « Jeunes aussi » ne sont pas, en effet, dépourvues d'erreurs, mais ces erreurs sont enrichissantes, parce qu'on cherche à trouver une formule efficace, des formes nouvelles. Prenons la dernière émission, intitulée « Marianne et Michel » où l'équipe TV a vécu une semaine entière avec deux jeunes gens qui « sortent » ensemble et sont amenés, par l'émission même, à mieux se connaître eux-mêmes. Un journaliste questionne, un opérateur filme, un technicien du son enregistre, un réalisateur — J.-C. Deschamps — ordonne. Et c'est tout, point de ces habitués spécialistes que l'on interroge afin de savoir ce qu'ils pensent de ceux que nous venons de voir. La télévision est là, simplement, avec deux jeunes gens. Elle les oblige par des questions embarrassantes et même indiscrettes à s'étudier eux-mêmes. Bien sûr, on peut se demander si la télévision a vraiment le droit d'aller si loin dans l'indiscrétion, si les jeunes gens sont vraiment aptes à juger si oui ou non il faut montrer le sujet qui leur est consacré. C'est finalement un problème moral qui est ainsi posé: la télévision prend l'autorisation d'aller très loin, trop loin.

J.-C. Deschamps n'a malheureusement pas choisi la forme dans laquelle il voulait apporter son témoignage. Au début et à la fin, il construit son émission comme un véritable film, avec un son libéré de l'image, qui évoque autre chose

que ce que nous voyons, ou un climat visuel qui reflète bien la tristesse de deux jeunes qui se rendent compte qu'ils ne sont pas faits l'un pour l'autre. Mais des entretiens enregistrés en son direct viennent soudain rappeler le document brut, le reportage pur et simple: et c'est d'autant plus regrettable qu'alors Marianne et Michel sont mal à l'aise, ils inventent de trop belles phrases, de trop belles idées

pour faire plaisir à l'équipe TV qui les suit!

Une autre erreur, encore, a été commise: Michel est certainement amoureux de Marianne, Marianne ne semble voir en Michel qu'un copain. Il était dès lors normal que tout les conduise à la séparation. Nous aurions préféré découvrir un vrai couple de jeunes. Leurs difficultés eussent été plus intéressantes.

Freddy Landry

## Revendication syndicale suédoise Plus de sécurité

Deux groupes de travail de la fédération syndicale suédoise LO ont émis des propositions détaillées pour assurer la sécurité de l'emploi dans le monde moderne.

Principe de base: on ne peut faire payer au travailleur particulier le prix du progrès général; les bouleversements de la technique doivent aller de pair avec des garanties de plein revenu. LO réclame la semaine salariale garantie ou le mois salarial assuré. La proposition sera adressée au gouvernement et aux autorités ad hoc dès que les deux groupes de travail auront pu compléter leur enquête en la matière.

La LO a déclaré sa volonté de coopérer au progrès technique et structurel de l'industrie, condition

du progrès économique et social. Elle a demandé que l'on poursuive des recherches dans le domaine de l'emploi et des mesures à prendre pour le garantir. Des mesures doivent permettre de prévenir les fermetures d'entreprises, de réadapter les travailleurs et d'écartier toute discrimination à l'égard des handicapés.

La LO croit que la politique des salaires doit favoriser la comparaison des niveaux salariaux pour des travaux similaires sous différents contrats.

Les employés et leurs représentants syndicaux doivent avoir leur mot à dire dans la direction d'une entreprise et dans les plans actuels de l'emploi.

CISL

## POUR RAPPROCHER LES GENS DES VILLES DE CEUX DE LA CAMPAGNE

### Le service volontaire agricole

120 000 JOURNÉES

Chaque année, sous les auspices de l'Office central suisse du service volontaire et du travail — auquel l'Union syndicale suisse est affiliée — quelques milliers d'écoliers et d'écolières, d'étudiants et d'étudiantes, d'apprentis et d'apprenties, de jeunes ouvriers et ouvrières, partent pour deux semaines et davantage prêter une main secourable à nos paysans surchargés de travail, spécialement durant les récoltes.

Ces auxiliaires bénévoles font la preuve que la jeunesse est toujours prête à aider quand on lui en donne l'occasion.

S'il ne faut pas confondre service volontaire à l'agriculture et vacances, il n'en résulte pas moins que ces stages contribuent efficacement à la régénération de jeunes organismes exposés à la vie trépidante des villes.

#### APPRENDRE

C'est de plus une occasion remarquable de rapprocher gens des villes et de la campagne, d'apprendre à connaître mieux les aspects agréables et ceux qui le sont moins de la vie agricole, en contact constant avec la belle nature.

Le service volontaire doit durer au moins 13 jours pour donner droit au bon de transport. Le travail ne peut commencer avant six heures ni se terminer au-delà de dix-neuf heures. Les volontaires ont droit à un repos nocturne de dix heures.

A moins qu'ils ne disposent déjà d'une assurance privée, les volontaires sont assurés par la Centrale suisse pour le service volontaire contre les suites d'accident et de maladie.

A part le logement et la pension gratuite, les volontaires touchent du paysan une indemnité minimale de 3 fr. par jour de 14 à 15 ans, de 5 fr. quand les volontaires ont 16 ans et plus.

Cette institution très utile, née de la deuxième guerre mondiale et du fameux Plan Wahlen pour l'extension des cultures continue à rendre de précieux services.

### L'organisation des hôpitaux en Finlande

En Finlande, les hôpitaux relèvent presque toujours de l'Etat et des municipalités. Il n'existe que 32 cliniques privées et le nombre de lits de ces cliniques ne représente que 5 % du total des lits d'hôpital dans le pays. Près de 92 % des hôpitaux sont exploités par les municipalités. Leur coût est toutefois réparti entre l'Etat et les municipalités.

En 1964, la part de l'Etat dans le total des frais afférents aux hôpitaux a été de 47,5 %, celle des municipalités de 36,5 % et celle des malades de 16 %.

F. D.

## La TV: Sélection de la semaine

**LES JEUNES AUSSI,**  
TV romande, lundi, 18 h. ;  
**MARC CHAGALL,**  
TV romande, lundi, 21 h. 25 ;  
**...ET TOUJOURS  
LES SOIRÉES  
DE LA SECONDE  
CHAÎNE FRANÇAISE.**

## Une troisième chaîne de télévision française

La sélection de cette semaine ne comporte aucune émission de la télévision française, du moins pour la première chaîne. Les programmes ont été rarement aussi vides. Toute l'imagination, l'originalité semblent s'être reportées sur la seconde chaîne, dont chaque soirée est à peu près régulièrement attachante.

Alors que cette seconde chaîne, encore peu connue, semble enfin démarrer, on parle de plus en plus de la création d'une troisième chaîne de télévision, en France, privée celle-ci, à l'image de la chaîne anglaise ITV. Elle pourrait fonctionner en 1969 et comporterait cinquante heures de programmes chaque semaine (beaucoup de sports, et de films); elle serait financée par des marques. La publicité, cinq minutes par heure, passerait entre deux émissions. On es-

père qu'elle rapportera plus de 200 millions de francs.

Les promoteurs de ce projet le justifient en disant qu'actuellement les récepteurs de télévision se vendent mal, sauf dans les régions frontalières où les téléspectateurs peuvent choisir entre quatre ou cinq programmes différents (français, allemand, belge, luxembourgeois, monégasque, suisse). Dans ces régions les récepteurs se vendent trois fois mieux. Ce qui signifierait que le téléspectateur demande une grande variété de programmes, comme aux Etats-Unis, où les New-Yorkais peuvent choisir entre neuf chaînes de télévision différentes.

L'introduction de la publicité à la TV française ne serait pas une nouveauté, elle existe déjà; le soir, elle est interdite aux marques, et réservée aux grands produits (café, sucre, pommes, etc.).

Il est certain qu'une troisième chaîne serait un stimulant pour les deux autres. Le nouveau départ de la seconde, par exemple, incite certains producteurs de la première chaîne à préparer une refonte de leurs émissions pour la rentrée. L'arrivée d'une chaîne publicitaire en France poserait des problèmes pour la télévision suisse. Les annonceurs qui paient leurs flashes publicitaires pour qu'ils passent sur notre télévision, ne préféreraient-ils pas faire passer leurs films publicitaires sur la chaîne française qui représentera un marché de consommateurs plus important ? (y compris le marché suisse). Pour garder ses annonceurs, la TV romande devrait peut-être alors offrir des émissions plus attrayantes, susceptibles de rivaliser avec les concurrentes françaises. Un beau match en perspective, en souhaitant que le téléspectateur ne soit pas submergé de publicité comme l'est le téléspectateur américain. Récemment le réalisateur Georges Stevens réclamait dix millions de

dommages et intérêts à une chaîne de télévision pour avoir diffusé son film « Une Place au Soleil » en le hachant de 33 annonces publicitaires. Les Américains sont tellement exaspérés par la publicité que certains proposent la création d'une chaîne d'Etat où toute publicité serait interdite.

... Mais revenons à la télévision romande.

Celle-ci va lancer une campagne en faveur des handicapés. Il s'agit de recueillir des fonds pour la construction de foyers destinés à ces hommes et femmes qu'une maladie héréditaire ou un accident rend invalides. Pour attirer l'attention, Alain Tanner a réalisé un court reportage ce jeudi (« Les Tailleurs de la Rue du Téléphérique ») dans une famille de tailleurs d'une station de montagne. Les deux frères, paralysés des jambes, ont leur atelier de tailleur au rez-de-chaussée d'un petit chalet, une de leurs sœurs, paralysée elle aussi, vit avec eux, leur fait la cuisine, s'occupe du ménage, des courses, au prix de gros efforts, car les gestes les plus simples, aller d'une table de cuisine jusqu'à l'évier, représentent pour elle une grande dépense d'énergie. Ils ne reçoivent qu'une aide minime, laquelle, ajoutée aux gains du travail de tailleurs, les oblige à vivre, à trois, avec un revenu annuel de 5000 fr., soit cent cinquante francs par personne et par mois. Ainsi l'handicapé ne souffre pas seulement de son infirmité, mais aussi du manque d'argent; il est relégué hors de la société, sous prétexte qu'il n'est pas productif à cent pour cent.

Dans un registre plus divertissant, le film de Jean Renoir « Elena et les Hommes » est une comédie réalisée pour le plaisir de donner un rôle gai à Ingrid Bergman, dit Renoir, mais aussi pour dénoncer « l'absurdité de tous les nationalismes ».

## ASPECTS DE LA CONDITION FÉMININE

II

Somme toute, ce qui différencie profondément le livre d'Evelyn Sullerot<sup>1</sup> de celui de Margeret Mead, c'est que le premier suppose une analyse antérieure de la situation des rapports sociaux « homme-femme » au sein d'une société déterminée; et de cette analyse — que l'ouvrage d'Evelyn Sullerot ne contient pas — on a tiré des conclusions qui justifient les remarques qui sont avancées. Le risque, toutefois, est que cette analyse sous-jacente ou implicite puisse apparaître contestable au lecteur: l'ensemble de l'ouvrage peut alors prêter à confusion et à contestation.

L'étude de Margeret Mead, au contraire, est d'abord une analyse très fine et très approfondie de diverses sociétés humaines à travers lesquelles l'auteur dégage, d'une part, certaines constances dans les rapports entre les sexes, d'autre part, les diverses manières dont ces sociétés ont envisagé et résolu — provisoirement et partiellement — leurs liaisons à la fois antagonistes et complémentaires.

Cet article est divisé en trois parties. Dans la première, M. Mead s'explique sur sa méthode d'analyse. Dans la seconde, elle dégage l'optique générale dans laquelle elle conçoit son ouvrage. Dans la troisième, elle envisage la manière dont la société américaine contemporaine (son livre fut publié en 1948) éduque les garçons et les filles — éducation qui est à l'origine soit d'une vie harmonieuse

se préoccuper non seulement de leurs servitudes, non seulement de leurs aspirations et de leurs aptitudes, mais du tout à la fois.

Une recherche de ce genre a plusieurs effets. D'abord elle balaie toutes les idées reçues sur l'homme et la femme, croyance traditionnelle aux différences innées aussi bien que thèse moderne niant bon nombre de ces différences. Elle libère la pensée des fastidieux arguments pour ou contre le féminisme, des vagues évocations d'époques idylliques de l'histoire où les femmes tenaient les rênes du gouvernement et où le monde était en paix, des discussions acrimonieuses sur les raisons pour lesquelles il n'y a jamais de grand compositeur femme. Elle nous délivre de mille et un lieux communs contradictoires.

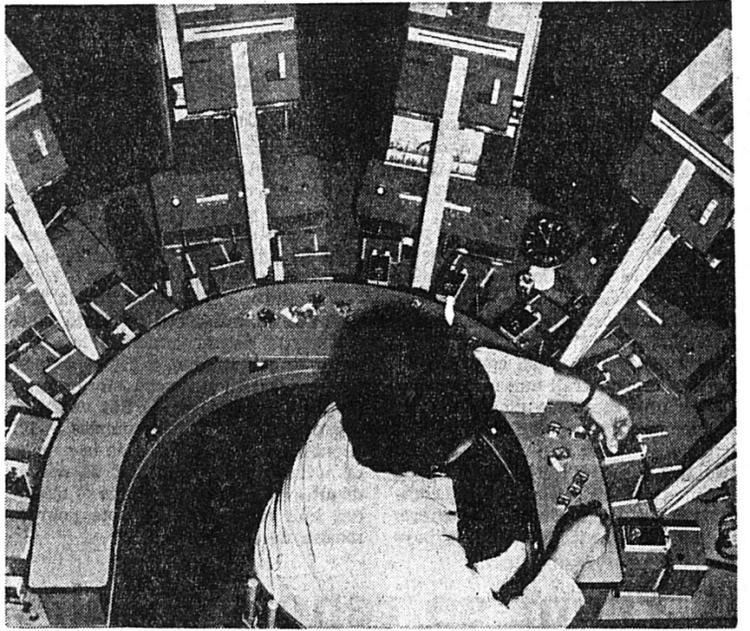
Les femmes ont beau ne porter

autre ne pourra lui faire concurrence. Et l'imagination des hommes se trouvera à la fois protégée et captive des limites que nous aurons fixées. Mais pour penser de façon créatrice, l'homme a besoin d'être stimulé par le contraste. Se dessine alors cette possibilité: les différences entre les sexes ne sont-elles pas extrêmement précieuses, ne constituent-elles pas l'une des ressources de la nature humaine dont toutes les sociétés ont su profiter, mais qu'aucune d'entre elles n'a encore commencé à exploiter à fond?

Les questions que nous nous posons sont d'une importance vitale, parce que de la position des problèmes dépendent les réponses auxquelles nous parviendrons pour tracer la voie dans laquelle les générations futures pourraient progresser.

Or, les rapports entre hommes et femmes d'une part, parents et enfants de l'autre constituent le nœud des relations humaines. Le sceau qui les marque est transmis dès le sein maternel à l'enfant, et celui-ci, avant de faire ses premiers pas, s'est déjà assimilé un style particulier de rapports entre les sexes tout en apprenant à exclure les autres.

Si l'on veut entretenir de parfaites relations avec les êtres ou les choses environnantes, il faut les avoir établies dès l'enfance par une longue accoutumance: ce sont d'abord les yeux du bébé, puis



Une ouvrière dans une entreprise horlogère moderne  
« Le droit de se servir de son intelligence. »

caoutchouc, mais la mère, elle, se rend compte de la différence dès le début et cela est rendu sensible à l'enfant par sa voix, ses gestes et toute sa manière d'être.

Ainsi, pour le petit garçon américain, grandir ne veut pas dire assumer les responsabilités et les risques d'un comportement sexuel complet. Grandir signifie porter des pantalons comme son frère aîné, conduire une voiture, gagner de l'argent, avoir un métier, être son propre patron et emmener une fille au cinéma.

Même schéma pour l'adolescence. Pendant la période rendez-vous, il faut absolument jouer à l'amour et gagner. Le garçon et la fille apprennent d'autant mieux ce jeu, qui consiste à s'abandonner un peu tout en restant maître de ses impulsions, qu'ils sont eux-mêmes plus jeunes. Mais vient ensuite le mariage, et avec lui d'autres exigences. Il faut à présent que l'homme et la femme aient tous deux une « vie sexuelle heureuse », mais celle-ci ne se présente plus avec la symétrie de l'époque des rendez-vous où garçon et fille, courant les mêmes risques, unissaient leurs efforts pour vaincre ensemble. Une vie sexuelle heureuse se définit différemment pour l'homme et la femme. Pour l'homme, le démon à éviter à tout prix est l'impuissance.

Pendant l'adolescence, le mâle s'habitue à se laisser freiner par une fille qui a appris à garder le contrôle d'elle-même. Mais dans le mariage, le mari s'irrite de tout ce qui vient gêner le déploiement de sa capacité sexuelle, maintenant indice de sa virilité victorieuse.

### Trouver un mari et le garder

Un Américain qui veut être considéré doit, avant tout, réussir en affaires, avoir de l'avancement, monter rapidement, puis, si possible, être aimable, séduisant et soigné, sociable, bien informé, briller dans les jeux et les sports de son milieu; il doit enfin pourvoir généreusement aux besoins de sa maison, entretenir sa voiture et se préoccuper assez de sa femme pour qu'aucune autre femme ne cherche à courir sa chance auprès de lui.

Quant à la femme, elle doit être intelligente, jolie, savoir se mettre en valeur, attirer d'abord plusieurs hommes et finalement un seul; elle doit diriger sa maison et sa famille avec assez de compétence pour que son mari lui demeure attaché et que ses enfants triomphent de toutes les maladies de croissance, physiques et morales, afin de réussir à leur tour. Le succès, pour une femme, consiste à trouver un mari et à le garder.

Si nous attribuons à la seule condition féminine les problèmes irritants qui troublent actuellement l'harmonie entre les sexes, nous nous engageons dans toute une série de fausses manœuvres, tantôt pour faire sortir la femme de la maison, tantôt pour l'y faire rentrer, puis l'en faire sortir à nouveau.

Ce n'est pas la première fois qu'hommes et femmes méconnaissent leur rôle réciproque ou se jaloussent, mais la caractéristique des Etats-Unis c'est la contradiction entre la façon dont nous éle-

vons garçons et filles — chacun étant libre de choisir un emploi et un conjoint — et celle dont nous concevons le rôle de maîtresse de maison comme une rançon payée par la femme, alors que le métier de l'homme n'est jamais présenté ainsi. On apprend aux hommes à vouloir travailler dans une usine, une mine, une ferme, un bureau, pour un journal ou sur un navire; ce vouloir doit témoigner de leur virilité, de leur aptitude au succès. Et on leur apprend à vouloir une femme et des enfants pour couronner le tout. En revanche, vouloir un appartement, une maison, une ferme ou toute autre demeure n'est pas présenté aux femmes d'aujourd'hui comme un métier aussi nettement défini.

Dans la mesure où l'on refuse aux femmes le droit de se servir de leur intelligence, leurs fils en souffrent autant que leurs filles. Certes, faire porter tout l'accent sur la fonction génératrice des femmes équivaut à les traiter en instruments, mais attacher une importance trop grande à la virilité conduit aussi à traiter les hommes en instruments. En considérant toutes les possibilités qu'esquissent ou réalisent les autres civilisations et en se livrant à une analyse en profondeur portant sur une assez longue période, on peut affirmer que dans la mesure où un sexe est désavantagé, toute la civilisation s'en trouve appauvrie et que le sexe qui semble dominer le monde n'en domine qu'une faible partie. Plus est saine une civilisation dans toutes ses parties, plus le seront tous ses membres, hommes, femmes et enfants.

### Des sciences orientées vers la destruction

En partant de l'idée qu'on peut construire un monde meilleur en le fondant sur les apports divers des deux sexes, on accède à une double liberté: liberté d'utiliser les talents inemployés et liberté laissée à chacun, quel que soit son sexe, de cultiver ses aptitudes personnelles.

Au contraire, toute adaptation qui tend à réduire une différence, une vulnérabilité chez un sexe, un écart de force chez l'autre, diminue leur possibilité de se compléter et revient symboliquement à bloquer la réceptivité constructive de la femme et la vigoureuse activité, qui pousse l'homme vers le monde extérieur. Ainsi, nous risquons de créer des spécimens plus ternes, refusant à chaque sexe la plénitude humaine à laquelle il aurait pu atteindre.

Le jour où l'on pourra dire qu'il est aussi important de mettre les dons des femmes à disposition de tous, sous une forme transmissible, qu'il le fut jadis d'employer ceux des hommes à édifier la civilisation, la société se trouvera enrichie. Elle sera prête aussi à faire la synthèse des deux types de dons à l'intérieur des sciences, sciences dont le caractère est aujourd'hui fâcheusement unilatéral, orienté vers la destruction plutôt que vers la construction, vers l'analyse du monde de la matière plutôt que vers le monde des hommes, qui requiert l'usage de l'intuition à l'échelon social.

Jean Huguet

## L'un et l'autre sexe



Travaux domestiques d'une famille indienne  
« Consacrer ses journées aux tâches les plus simples. »

entre les deux sexes, soit d'une lutte plus ou moins déclarée entre eux.

### Simplement la comprendre

Lorsqu'un anthropologue pénètre dans un village de primitifs, il n'a pas l'intention d'en améliorer la civilisation, de la convertir, de la diriger, de faire du commerce avec elle, de l'enrôler pour quelque motif ou de la guérir; il veut simplement la comprendre et, ce faisant, ajouter à ce que nous savons des limites et des possibilités des êtres humains.

Si nous explorons méthodiquement les restrictions et les avantages résultant de l'existence des deux sexes, des différences qui les séparent, des limites inférieures ou supérieures de leurs possibilités, il se peut que nous en soyons récompensés par des découvertes du plus grand intérêt sur la vraie place de chaque sexe dans notre monde en pleine transformation. Bien plus: nous contribuerons à faire admettre que pour tout ce qui touche aux êtres humains, il convient de

<sup>1</sup> Voir premier article de la série: « Aspects de la condition féminine ».

qu'un vêtement des plus sommaires et consacrer leurs journées aux tâches les plus simples, le seul fait d'accepter leur mari et de mettre au monde un enfant — sur quelque pente verdoyante, parfois même sans être abritée de la pluie — les confronte à l'essentiel de leur condition de femme aussi sûrement que celles qui accouchent dans un hôpital moderne.

### Le nœud des relations humaines

Par ailleurs, on constate que de très différentes cultures ont chacune essayé de créer un mythe du travail, de lier l'homme à la femme et aux enfants, de nourrir et d'élever ceux-ci, et de résoudre les problèmes qui surgissent chaque fois qu'il s'agit de plier des impulsions sexuelles individuelles aux formes de l'organisme social.

Les décisions que nous prenons maintenant en tant qu'êtres humains disposant d'un pouvoir d'action sans précédent peuvent hypothéquer l'avenir comme jadis au cune décision humaine ne l'a fait. Car nous sommes en train de poser les fondations d'un mode de vie susceptible de se répandre si largement dans le monde qu'aucun

ceux de l'enfant qui emmagasineront les mêmes modèles, lesquels seront assimilés par étapes successives et formeront un tout homogène, en dépit de tous les contrastes ou des incohérences superficielles.

Le propre d'une société en évolution est qu'il y faut plus de temps à la jeunesse pour mûrir. Plus les êtres sont complexes et impressionnables, plus ils sont exposés à subir des changements tardifs. Dans les sociétés simples, des enfants de six ou sept ans ont déjà acquis le sens de leur futur rôle et n'ont plus qu'à attendre la maturité corporelle pour le mettre en œuvre. Mais dans la plupart des autres sociétés, l'adolescence est une période de remise en cause de soi-même et de réorientation éventuelle en fonction des objectifs fixés par la société. Dans les civilisations comme la nôtre (nous sommes aux Etats-Unis), l'individu peut vivre une seconde, une troisième adolescence.

### Gagner de l'argent

Nous ne savons pas à quel âge l'enfant perçoit la différence entre le sein de sa mère et une bouteille de verre munie d'une tétine en

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

## Paris: Echec - attendu - à la censure

L'Assemblée nationale a poursuivi en séance de nuit le débat organisé à la suite du dépôt par l'opposition d'une motion de censure contre le gouvernement.

Contrairement à l'attente de la plupart des observateurs, la discussion parlementaire a été dans la première partie plus technique que politique.

On a pu seulement relever dans le discours de M. Waldeck-Rochet, secrétaire général du Parti communiste, une phrase qui paraît aux milieux politiques une promesse d'agitation au surlendemain de la grève générale qui vient de paralyser la plupart des activités françaises. « Tous les partis de gauche, a déclaré le porte-parole communiste, ont décidé d'unir leurs efforts tant au Parlement que dans le pays

pour faire échec aux pleins pouvoirs. »

C'est pour s'opposer aux pouvoirs exceptionnels demandés par le gouvernement de M. Pompidou que les deux principaux partis de l'opposition, Fédération de la gauche et Parti communiste ont signé la motion de censure contre le gouvernement.

Malgré l'appoint attendu de la plupart des voix du Parti centriste, cette motion, la douzième depuis le début de la V<sup>e</sup> République, a été repoussée. Elle a recueilli 236 voix, alors que la majorité requise est de 244 voix.

Septante-trois communistes, 121 députés de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste, 38 des 41 députés du centre démocrate et quatre des huit sans-parti ont voté pour la motion de censure.

## U Thant se rend au Caire

M. Thant, secrétaire général des Nations Unies, doit partir aujourd'hui pour le Caire pour examiner la crise du Moyen-Orient, « où la situation est plus menaçante qu'elle ne l'a jamais été depuis l'automne 1956 », a-t-il dit.

Nous sommes satisfaits de la prochaine visite au Caire du secrétaire général de l'ONU, déclarait-on samedi soir dans les milieux autorisés de Tel-Aviv. On estime en effet dans ces milieux que la « diplomatie secrète » est préférable à des « discussions sur la place publique » pour éviter à la crise actuelle dans le Moyen-Orient de dégénérer en conflit armé.

« Les prochaines heures seront décisives », écrit pour sa part lundi matin le quotidien « Al Ahram ». Le journal annonce d'autre part la venue en RAU de contingents irakiens et ajoute que le colonel Nasser a présidé dimanche une réunion extraordinaire du comité exécutif supérieur de l'Union socialiste arabe (parti unique égyptien).

Remarquons que tant l'Inde que le Pakistan ont, par un message adressé à M. Nasser déclaré leur complet soutien aux forces arabes dans le conflit avec Israël.

## Un « Front patriotique » grec

Un bulletin annonçant la constitution, au début du mois de mai, à Athènes, d'un « front patriotique grec destiné à unifier et à définir la résistance démocratique des patriotes grecs à la dictature », a été communiqué samedi à certains bureaux de la presse étrangère à Athènes. Ce bulletin intitulé « Bulletin d'information du Front patriotique », ajoute: « Ce front s'est créé sur l'initiative d'hommes politiques de la gauche, du centre et de la droite, qui représentent toutes les forces patriotiques, démocratiques et antifascistes du pays. » Le bulletin dit encore que l'un des buts du front est de « former un gouvernement d'union nationale avec les représentants de toutes les tendances politiques, gouvernement qui restaurera la

légalité constitutionnelle, les libertés individuelles et démocratiques et sera chargé d'organiser des élections libres dans les plus brefs délais. »

Tous les nomarques (préfets) ont été destitués par décret, à l'exception de trois qui, au cours des deux dernières années, « ont exécuté leur mission de façon irréprochable ». D'autre part, les tribunaux militaires extraordinaires seront compétents à l'avenir pour juger les délits suivants: haute trahison, meurtre prémédité, coups et blessures graves, collectes illégales, utilisation de postes de radio « pirates », insultes au roi, résistance aux autorités, délits ayant trait aux devises, etc.

Enfin, on annonce d'Athènes que la reine Anne-Marie a donné samedi le jour à un prince héritier.

## EN QUELQUES LIGNES

● BRUXELLES. — Les syndicats libres et les syndicats chrétiens des six pays du Marché commun se sont déclarés favorables à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, mais hostiles à celle de l'Espagne.

● AMSTERDAM. — Plus de dix mille personnes ont défilé samedi après-midi dans les grandes artères d'Amsterdam pour protester contre la politique américaine au Vietnam.

● HONG-KONG. — Radio-Pékin a annoncé que le Parti communiste chinois avait lancé dimanche un appel pour que soit mis un terme aux heurts entre masses.

● BRINDISI. — M. A. Vernicos, vice-président de la Chambre des députés grecque avant le coup d'Etat, a demandé asile politique aux autorités italiennes, qui lui ont immédiatement accordé satisfaction.

● LA NOUVELLE-ORLÉANS. — M. Jim Garrison, procureur de La Nouvelle-Orléans, a déclaré dimanche que le président Kennedy avait été assassiné par d'anciens agents de la CIA (services d'espionnage américains) et non par Lee Harvey Oswald.

● PRAGUE. — Un colloque international sur « la situation actuelle et les Marchés communs » s'est tenu à Prague ce week-end, avec la participation d'économistes de Bulgarie, France, Italie, Hongrie, Allemagne fédérale, RDA, Pologne, URSS et Tchécoslovaquie, et de deux hauts fonctionnaires du Marché commun.

● BEYROUTH. — Charm-el-cheikh, le port qui commande le golfe d'Akaba, est redevenu samedi une base égyptienne, après l'évacuation de la force d'urgence des Nations Unies. Ce port contrôle le détroit de Tiran dont le chenal navigable n'a guère plus de mille mètres de largeur. Une batterie côtière, un sous-marin ou un petit croiseur peuvent, à cet endroit, établir un blocus qui fermerait à Israël toutes ses communications vers la mer Rouge et l'océan Indien.

● LONDRES. — Un député travailliste et un député libéral ont demandé samedi soir le rappel immédiat du Parlement — qui est en vacances — en raison de l'aggravation de la situation internationale.

● MOSCOU. — L'agence Tass a annoncé samedi matin que le praesidium du Soviet suprême avait ratifié l'accord international sur l'utilisation pacifique de l'espace.

● PHILADELPHIE. — La romancière américaine Pearl Buck, prix Nobel de littérature, a annoncé dimanche qu'elle léguait sa fortune personnelle (plus de 25 millions de francs), ainsi que ses droits d'auteur, aux enfants illégitimes d'Asie nés de parents américains.

● PARIS. — Un très important gisement d'uranium situé au Niger, dans la partie sud du Sahara, a été découvert il y a quelques mois par les chercheurs français du Commissariat à l'énergie atomique. Les gouvernements français et nigérien sont tombés d'accord pour la mise en exploitation de ces minerais.

● MOSCOU. — L'aviation américaine a bombardé dimanche la région de Hanoi. L'alerte a été donnée à Hanoi même, une première fois à 10 h. locales et ensuite les alertes se sont poursuivies avec de courtes interruptions jusqu'à la soirée, annonce le correspondant de l'agence Tass à Hanoi.

● IZMAN. — « Dix personnes, dont sept membres de la police militaire jordanienne et trois touristes, ont été tuées dimanche à midi par l'explosion d'une bombe au poste frontière jordanien de Ramta », annonce un communiqué officiel. « Vingt et une personnes ont été blessées, ajoute le communiqué, qui précise que deux des touristes qui ont trouvé la mort, étaient de nationalité iranienne, le troisième était un Pakistanais. C'est au moment où une voiture syrienne arrivait à la frontière jordanienne et qu'elle était fouillée, que la bombe éclata. »

## LETTRÉ DE BELGRADE

## Tito réélu à la présidence de la Yougoslavie

Le maréchal Tito a été réélu mercredi dernier à la présidence de la République yougoslave pour une période mandataire de quatre ans. L'élection, par vote au bulletin secret, a eu lieu au cours de la séance commune de toutes les Chambres de l'Assemblée fédérale yougoslave. C'est le député Osman Karagedovitch qui, au nom de cinquante de ses collègues, a proposé la réélection. Il a indiqué: « Les activités de révolutionnaire et d'homme d'Etat de Josip Broz Tito sont étroitement liées à tous les succès et victoires dans la réalisation, le développement et le renforcement de la Yougoslavie socialiste. » Après avoir été réélu, le président yougoslave a prononcé à l'Assemblée fédérale un discours dans lequel il a fait son appréciation de la situation actuelle dans le monde et exposé les perspectives du développement intérieur du pays.

## SITUATION DANS LE MONDE:

Le chef de l'Etat yougoslave a déclaré: « Notre développement social exige les plus grands efforts et beaucoup de zèle mais, les tâches qui nous attendent chez nous ne peuvent nous empêcher de réfléchir aux événements dans le monde. La situation internationale est aujourd'hui très grave. L'escalade de la guerre au Vietnam et d'autres actes agressifs des forces impérialistes et réactionnaires sont autant d'avertissements à toutes les forces progressistes du monde pour se tenir sur leurs gardes et prendre de mesures énergiques, afin d'enrayer une telle évolution de la situation. »

« L'agression au Vietnam est l'exemple le plus flagrant de la violation grossière des droits élémentaires de l'homme: de son droit à la liberté et au développement indépendant. Sans aucun doute la responsabilité de cette guerre qui s'amplifie de jour en jour, menaçant directement la paix mondiale, incombe en majeure partie aux Etats-Unis. »

« Tous les pays, a souligné le président Tito, ont intérêt à voir mise en échec la politique de force car, dans le cas contraire, les promoteurs de cette politique seraient encouragés à l'appliquer aussi en d'autres lieux. C'est ce dont témoignent l'acharnement des ségrégationnistes en Afrique du Sud et en Rhodésie; les agissements des néo-colonialistes en Afrique et la pression impérialiste au Proche-Orient et dans l'Arabie du Sud. »

« Ces jours-ci, a dit le maréchal Tito, nous sommes témoins d'événements inquiétants en Grèce, ce pays voisin avec lequel nous entretenons depuis de longues années une collaboration utile et fructueuse. Cette coopération est aujourd'hui mise en



question car il apparaît que les responsables du putsch militaire n'ont pas l'intention d'entretenir de bons rapports avec la Yougoslavie. Il s'agit de tout évidence d'un processus faisant partie d'un front de résistance plus large à la politique d'apaisement en Europe et cela peut avoir des conséquences négatives aussi bien dans les Balkans que sur un plan plus vaste. »

Le président Tito a exprimé son inquiétude en raison de l'inégalité grandissante du degré de développement entre les différentes parties du monde.

« La communauté internationale doit trouver des solutions efficaces pour permettre à ces pays de s'arracher à leur retard. »

« Il y a dans le développement de la situation internationale des éléments importants qui encouragent. Des changements sociaux et politiques s'opèrent aujourd'hui qu'il est impossible de réprimer. La situation en Europe s'est considérablement améliorée. Nous sommes témoins de nombreuses initiatives qui recherchent des formes nouvelles et variées à la collaboration européenne. »

## AU GRAND CONSEIL GENEVOIS

Dans sa séance de vendredi après midi et soir, le Grand Conseil genevois a traité de nombreuses questions qui ont secoué l'opinion publique ces derniers temps: attitude des vigilants face aux organisations internationales, mesures du recteur à l'Université, conflit entre la Société pédagogique et le chef du Département de l'Instruction publique, prises de photos lors du cortège du 1<sup>er</sup> mai, événements de la Fusterie à nouveau. Sans oublier, bien sûr, le très important projet de loi sur l'aide à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et aux invalides.

Dans le cadre de la discussion du projet de loi approuvant le compte d'Etat et la gestion du Conseil d'Etat pour l'année 1966, M. de Felice (pdt) a demandé au chef du Département de l'Instruction publique, A. Chavanne (soc.) des éclaircissements sur la situation des enseignants primaires et sur les nouvelles stabilisations de suppléments qui sont envisagées. Comme nous avons déjà abondamment traité cette question nous nous contenterons d'insister sur les rapports entre le département et la Société pédagogique genevoise. A. Chavanne a déclaré: « Je n'ai pas été amené à discuter. Les enseignants n'ont pas pris rendez-vous. Je n'ai jamais refusé un rendez-vous à qui que ce soit. » M. Dumartheray a ensuite développé une intervention sur la récente interdiction du recteur à l'AGE pour la récolte de signatures en faveur de l'initiative du droit au logement. L'article 122 de la Constitution fédérale prévoit le droit d'initiative et le garantit. La décision du recteur ne se justifie nullement. A. Chavanne, lui aussi, voit d'un œil favorable l'activité politique de la jeunesse, quelle qu'elle soit. Il ne faut pas non plus oublier qu'un grand nombre d'étudiants sont électeurs au niveau national. On espère que ces interventions feront entendre raison au recteur et aux étudiants d'extrême-droite qui le soutiennent: le Cercle européen.

## NOUVELLE TACTIQUE VIGILANTE ?

Les vigilants ont étonné. Essai-entils de calmer les esprits et de ne pas braquer la population contre eux par un extrémisme trop violent? Ou alors serait-ce une nouvelle tactique pour mieux s'imposer? En tout cas ils ne se sont nullement opposés à l'emprunt de sept millions auprès de la Confédération, en faveur des institutions internationales de Genève. Bien au

contraire, M. Dumartheray a fait une dissertation sur la notion de « vocation internationale de Genève », terme auquel il préfère celui de « rayonnement international ». La nouvelle théorie de Vigilance est qu'il faut faire supporter de façon accrue par la Confédération les charges que représentent ces organisations sur sol genevois. A. Chavanne a souligné la déclaration de Vigilance que personne à l'avenir n'oubliera.

## PRÉVOYANCE SOCIALE

Le point le plus important pour le canton tout entier a certainement été la discussion générale au sujet de la nouvelle loi sur l'aide à la vieillesse, aux veuves, aux orphelins et aux invalides. Aucun parti ne s'oppose à la loi, mais les libéraux et les chrétiens-sociaux se préoccupent beaucoup de savoir comment on va financer les nouvelles allocations. Pour M. Wua rin (lib.), l'Etat devrait réaliser des économies ailleurs. L. Piguet (soc.) attaque ce point de vue et lui reproche de ne pas voir d'abord les besoins et ensuite seulement les moyens de réalisation. L. Piguet rappelle les efforts de Jean Treina (ancien conseiller d'Etat socialiste) en faveur d'une nouvelle loi et rend hommage au travail de W. Donzé (soc.), chef du Département de la prévoyance sociale. Celui-ci évoque alors le problème financier. On peut espérer un relèvement des rentes à la vieillesse en Suisse. Le canton serait alors moins mis à contribution. D'autre part, il n'y aura pas de double-emploi entre les différents systèmes d'assistance. On centralisera tous les efforts, mais ce sera aux communes de mettre des locaux à disposition. Il existe pour cela une commission de coordination. Les détails techniques auxquels les partis ont fait allusion seront étudiés en commission.

On passe ensuite à la discussion du

« Une perspective beaucoup plus large s'ouvre aujourd'hui au socialisme et aux pays socialistes dont la force économique et le prestige international se sont considérablement accrus de peser sur le cours des événements mondiaux. D'autres possibilités s'offrent à la collaboration entre toutes les forces anti-impérialistes, progressistes et démocratiques sur la vaste plate-forme de la lutte pour la paix et la coexistence pacifique. »

« La politique de la Yougoslavie a contribué à augmenter son prestige dans le monde. Un des aspects les plus importants de la politique extérieure yougoslave découle de l'activité dynamique et de la collaboration fertile entre les pays non alignés. La politique de non-alignement peut se développer aujourd'hui sur une base beaucoup plus large et dans des cadres considérablement élargis. Le contenu essentiel de cette politique est constitué par les efforts que l'on fait pour faire intervenir des rapports internationaux plus équitables et surtout des rapports économiques plus justes qui permettraient aux nouveaux pays indépendants et aux petits pays de prendre une part plus équitable aux règlements des problèmes actuels de la communauté internationale. »

## SITUATION ÉCONOMIQUE INTÉRIEURE

Dans la suite de son discours, le président Tito a parlé du développement intérieur de la Yougoslavie.

« La réforme économique et sociale constitue une étape nouvelle du développement yougoslave. Cette entreprise révolutionnaire a été abordée dans le but de consolider davantage encore les rapports autogestionnaires et d'introduire de nouvelles méthodes plus efficaces dans la production. »

« La réalisation de la réforme économique et sociale, a déclaré le chef de l'Etat yougoslave, est une obligation pour nous; nous le devons non seulement aux peuples yougoslaves mais au monde. Nous prouverons ainsi que l'on peut dans un système autogestionnaire réaliser avec succès l'unité du développement économique planifié avec la participation maximum de l'initiative des travailleurs. »

J.-C. PRINCE.

rapport du Conseil d'Etat sur les questions fédérales importantes. M. Vincent (pdt) critique assez violemment ce rapport. M. Rosset (soc.) intervient au sujet de la lutte contre le bruit des avions. Une discussion s'engage au sujet du traitement fiscal des fonctionnaires internationaux de nationalité suisse. Pour le moment on n'a pas abouti à un résultat très positif, explique M. Babel (finances).

## REVISION DU CODE CIVIL

M<sup>lle</sup> Kammacher (soc.) fait une intervention au sujet de la révision du Code civil actuellement en cours. Elle s'enquiert auprès du Conseil d'Etat sur sa position au sujet de la filiation illégitime et l'administration séparée des biens du mariage. Le Conseil d'Etat genevois a une position quelque peu différente sur ces questions de celle de la commission fédérale. M. Schmid explique que les positions de Genève vont plus loin que celles de la Confédération. Mais il faudra tenir compte des traditions fortement ancrées, notamment dans les cantons montagnards.

Le Grand Conseil ne réussit pas à se mettre d'accord sur une résolution protestant contre la vie chère. Il adopte une loi instituant le dépôt légal des livres édités à Genève auprès de la bibliothèque publique. Enfin il repousse un projet de loi proposant l'application de la proportionnelle dans l'élection de commissions extraparlémentaires. Au nom du groupe socialiste, L. Piguet estime qu'une discussion sur cette question serait nécessaire. Mais une majorité de 40 à 39 repousse l'entrée en matière.

Le Conseil d'Etat répond enfin à une interpellation de L. Piguet sur les velléités d'euthanasie d'un « certain mouvement » (voir notre numéro de samedi) et à une interpellation de M. Schmid (soc.) relative au contrôle policier du cortège du 1<sup>er</sup> mai (prises de vue). Depuis 1961 aucune photo n'a été prise. Alors qu'avant...

Pour terminer, le conseil entend les interpellations de MM. Gagnebin et Jaquet (soc.) et de M. Wicky. Nous aurons l'occasion de revenir sur les deux premières. Ce fut une session relativement courte et modérée.

Claude Aurof.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Ligue A

Bienne—Chaux-de-Fonds, 1-1.
Lausanne—Grasshoppers, 1-5.
Moutier—Bâle, 0-1.
Sion—Granges, 4-1.
Winterthur—Lugano, 0-2.
Young-Fellows—Y.-Boys, 2-0.
Zurich—Servette, 1-1.
Bâle 23 15 6 2 55-17 36
Lugano 23 15 5 3 43-23 35
Zurich 23 15 3 5 62-30 33
Grasshoppers 23 13 3 7 53-24 29
Young-Boys 23 9 6 8 38-41 24
Servette 23 8 6 9 35-29 22
Sion 23 8 6 9 37-32 22
Y.-Fellows 23 8 6 9 28-34 22
Chx-de-Fds 23 8 4 11 31-39 20
Granges 23 8 4 11 28-44 20
Lausanne 23 8 3 12 39-37 19
Bienne 23 6 5 12 19-35 17
Winterthur 23 7 3 13 29-46 17
Moutier 23 2 2 19 15-81 6

Ligue B

Baden—Bruhl, 1-2.
Bellinzona—Lucerne, 0-0.
Le Locle—Wettingen, 3-4.
Saint-Gall—Blue-Stars, 2-1.
Soleure—Aarau, 0-2.
UGS—Xamax, 1-1.
Chiasso—Thoune, 0-0.
Lucerne 23 14 7 2 58-19 35
Bellinzona 23 14 5 4 44-22 33
Wettingen 23 13 3 7 48-32 29
Aarau 23 9 10 4 33-25 28
Saint-Gall 23 10 5 8 48-42 25
Xamax 23 9 5 9 37-36 23
Thoune 23 8 7 8 33-38 23
Chiasso 23 7 7 9 27-28 21
Soleure 23 8 4 11 24-30 20
Urania 23 8 3 12 27-43 19
Baden 23 6 7 10 28-48 19
Blue-Stars 23 5 6 12 24-38 16
Bruhl 23 4 8 11 30-50 16
Le Locle 23 5 5 13 37-47 15

Première ligue

Groupe romand : Assens—Martigny, 2-2 ; Etoile Carouge—Stade Lausanne, 3-0 ; Forward Morges—Chénois, 1-4 ; Rarogne—Fribourg, 2-1 ; Versoix—Monthey, 2-1 ; Yverdon—Vevey, 1-0.

Fribourg 23 18 3 2 56-20 39
Carouge 24 14 6 4 52-22 34
Monthey 23 12 5 6 47-28 29
Chénois 23 10 5 8 33-28 25
Vevey 23 10 5 8 39-38 25
Martigny 23 5 12 6 34-40 22
Rarogne 23 7 7 9 35-35 21
Fontanemel 23 6 8 9 37-41 20
Yverdon 23 7 6 10 39-38 20
Versoix 23 6 7 10 29-41 19
Stade Laus. 23 7 4 12 27-41 18
Forward 23 7 2 14 26-46 16
Assens 23 3 6 14 26-56 12

Groupe central : Olten—Berne, 0-3 ; Berthoud—Minerva, 1-0 ; Porrentruy—Nordstern, 1-0 ; Cantonal Concordia, 7-2 ; Durrenast—Alle, 3-0 ; Delémont—Breitenbach, 1-1.

Cantonal 23 17 3 3 63-28 37
Berne 23 12 8 3 43-23 32
Porrentruy 23 14 2 7 46-33 30
Langenthal 23 12 4 7 43-28 28
Minerva 23 8 9 6 40-28 25
Concordia 23 9 7 7 37-35 25
Breitenbach 22 7 9 6 23-18 23
Nordstern 23 7 8 8 31-34 22
Berthoud 23 6 8 9 28-27 20
Alle 24 5 9 10 29-45 19
Olten 24 7 2 15 27-49 16
Durrenast 23 6 2 15 34-53 14
Delémont 23 3 3 17 26-29 9

Groupe oriental : Emmenbrücke—Amriswil, 1-2 ; Locarno—Red-Star, 2-1 ; Vaduz—Kusnacht, 1-2 ; Frauenfeld—Wohlen, 8-4 ; Widnau—Schaffhouse, 3-1.

Frauenfeld 24 15 5 4 54-31 35
Kusnacht 23 13 4 6 31-20 30
Locarno 23 10 9 4 31-16 29
Emmenbr. 24 11 5 8 43-26 27
Zoug 24 9 7 8 39-33 25
Vaduz 23 10 3 10 29-39 23
Schaffhouse 24 7 9 8 27-29 23
Uster 23 8 6 9 25-26 22
Widnau 23 9 3 11 33-40 21
Red-Star 24 9 3 12 42-41 21
Amriswil 23 8 4 11 30-39 20
Rorschach 23 5 7 11 25-36 17
Wohlen 23 4 3 16 24-57 11

Frauenfeld disputera le tour final, tandis qu'il faudra attendre le résultat du dernier match de Kusnacht et de Locarno pour que l'on connaisse le club qui accompagnera Frauenfeld pour les finales. Rorschach et Wohlen sont relégués en deuxième ligue.

Réserves

Groupe A : Bienne—La Chaux-de-Fonds, 0-0 ; Lausanne—Grasshoppers, 1-4 ; Moutier—Bâle, 1-2 ; Sion—Granges, 5-1 ; Winterthur—Lugano, 2-1 ; Zurich—Servette, 0-2 ; Young-Fellows—Young-Boys, 2-4. Servette est champion suisse des réserves.

Groupe B : Baden—Bruhl, 3-0 ; Bellinzona—Lucerne, 2-2 ; Chiasso—Thoune, 2-0 ; Saint-Gall—Blue-Stars, 3-6 ; Soleure—Aarau, 2-2 ; UGS—Xamax, 2-1.

Sport-Toto

Colonne des gagnants
x 2 2 1 2 1 x 2 x 2 1 2 x

LE FESTIVAL DES GRASSHOPPERS

LAUSANNE—GRASSHOPPERS 1-5 (0-1). — Stade olympique de la Pontaise. Terrain en bon état. 5000 spectateurs. Arbitre: M. G. Dienst. Lausanne: Kunzi; Grobety, Tacchella, Armbruster, Weibel; Durr, Polent; Bonny, Chapuisat, Hosp, Kerkhoffs. Grasshoppers: Deck; Ingold, Citherlet, Fuhrer, Berset; Ruegg, W. Allemann; T. Allemann, Grahn, Blaettler, Bernasconi.

A la 26<sup>e</sup> minute, Grahn dévie hors de portée de Kunzi un centre venu au ras de terre de la droite (0-1). Deux minutes après la pause, un tir de Blaettler prend un effet formidable après avoir probablement touché un défenseur lausannois et pénètre dans le coin droit des buts locaux alors que Kunzi plonge à gauche (0-2). A la 54<sup>e</sup> minute, Kunzi relâche un tir devant Bernasconi qui ne se fait pas faute de porter la marque à 0-3 et, sept minutes plus tard, Blaettler tire superbement un coup franc et Kunzi est à nouveau battu dans son coin droit (0-4). Le but de l'honneur local reviendra à W. Allemann, qui dévie dans ses propres buts, à la 65<sup>e</sup> minute, un envoi brossé de Durr, et il appartiendra à Blaettler de clore la série zurichoise d'un tir soudain pris à 16 m. et qui fuse sous la barre (1-5). La marque pourrait même encore passer à 1-6 à la 80<sup>e</sup> minute, mais M. Dienst annulera justement le but pour hors-jeu.

Comme on peut le constater, le nombre important de corners tirés par l'équipe locale n'indique pas grand-chose, car si, en première mi-temps, les Vaudois firent à peu près jeu égal avec leurs hôtes, ils s'effondrèrent complètement en seconde période, ce qui permit aux Zurichois de réaliser un véritable festival.

Cette équipe a fait grande impression par sa fraîcheur athlétique et par sa vitesse de jeu, bien trop grande pour une défense locale complètement dépassée par les événements en seconde mi-temps. Il y a vraiment un monde entre ce que cette équipe nous a présenté au point

de vue football en seconde mi-temps à Berne et ce qu'elle a présenté samedi soir. Il ne s'est en tout cas pas produit une réaction vigoureuse depuis le coup du sort de lundi dernier, bien au contraire, et à trois journées de la fin du championnat c'est par-

Lourdes sanctions contre Lausanne-Sports

Lors de sa séance du 20 mai 1967, le Comité central de l'ASF a pris, concernant l'arrêt, par l'arbitre, de la finale de la coupe de Suisse à la 89<sup>e</sup> minute et le protêt déposé par Lausanne-Sports, les décisions suivantes :

● Le protêt de Lausanne-Sports est écarté. La caution du protêt de 300 fr. est acquise à l'ASF. Cette décision n'est pas susceptible de recours.

● Le match arrêté à la 89<sup>e</sup> minute par l'arbitre sur le score de 2-1 en faveur de Bâle est transformé en une victoire par 3-0 et par forfait en faveur de ce dernier club.

● Lausanne-Sports se voit infliger une amende de forfait de 200 fr.

● En outre, Lausanne-Sports est frappé d'une amende de 6000 fr. par suite du comportement antisportif de sa première équipe lors des incidents qui ont mis fin à la finale de la coupe de Suisse.

● Enfin, le directeur technique Karl Rappan, par suite de son comportement antisportif lors des événements mentionnés ci-dessus, se voit infliger une amende de 1000 fr. C'est une « fusillade » contre Lau-

ticulièrement grave, car en jouant de cette manière on voit mal comment cette équipe glanera encore les quelques points qui lui sont nécessaires pour se tirer d'affaire.

Les jeunes de l'équipe n'ont pas donné toute satisfaction et il est apparu, en plus, que face à une défense solide ils manquent terriblement de poids. Il faut souhaiter que la blessure de Vuilleumier ne soit pas trop grave, car son absence se fit cruellement sentir. J.-M. L.

Suisse-Belgique Satus à Aigle

Match représentatif Satus, à Aigle: Suisse—Belgique, 3-1. 2500 spectateurs. Marqueurs: 43<sup>e</sup> minute, Colliers (0-1); 48<sup>e</sup> minute, Johner (1-1); 60<sup>e</sup> minute, Stutzmann (2-1); 73<sup>e</sup> minute, Lehmann (3-1).

A L'ÉTRANGER

FRANCE. — Première division: Angers—Stade de Paris, 1-1; Rouen—Nantes, 3-3; Strasbourg—Sedan, 0-0; Lille—Saint-Etienne, 0-1. Classement: 1. Saint-Etienne, 36/50; 2. Nantes, 36/48; 3. Bordeaux, 35/43; 4. Angers, 36/42; 5. Valenciennes et Sedan, 36/39. Il reste encore deux journées.

ITALIE. — Atalanta—Mantova, 0-0; Bologna—Milan, 2-0; Cagliari—Spal, 1-1; Internazionale—Fiorentina, 1-1; Lanerossi—Juventus, 0-1; Lecco—Napoli, 0-3; Lazio—Foggia, 2-1; Torino—Brescia, 3-0; Venezia—Roma, 1-2. — Classement: 1. Internazionale, 48 p.; 2. Juventus, 47; 3. Bologna, 44; 4. Napoli, 42; 5. Fiorentina, 41. Il reste encore une journée.

ALLEMAGNE. — Stuttgart—Karlsruhe, 2-0; Munich 1860—Nuremberg, 1-1; Kaiserslautern—Bayern Munich, 1-0; Borussia Dortmund—Hambourg, 7-0; Cologne—Rotweiss Essen, 2-1; Duisbourg—Hanovre 96, 3-0; Werder Brême—Eintracht Francfort, 3-0; Eintracht Brunswick—Borussia Moenchengladbach, 2-1; Schalke 04—Fortuna—Düsseldorf, 2-1. — Classement: 1. Eintracht Brunswick, 40 p.; 2. Eintracht—Francfort, 38; 3. Munich 1860, 37; 4. Borussia Dortmund et Kaiserslautern, 36.

HOLLANDE. — Classement final: 1. Ajax Amsterdam, 56 p.; 2. Feyenoord Rotterdam, 51; 3. Sparta Rotterdam, 48; 4. Ado La Haye, 46. Willem Tilburg et Elinkwijk sont relégués.

La Chaux-de-Fonds n'en demandait pas beaucoup plus

BIENNE—LA CHAUX-DE-FONDS 1-1 (0-1). — Stade de la Gurzelen. 6500 personnes. Arbitre: M. Kamber, de Zurich. Marqueurs: Bai, 2<sup>e</sup>; Schneeberger, 50<sup>e</sup>. BIENNE: Tschannen; Treuthardt, Knuchel; Kehrl, Canel, Gnaegi; Leu, Renfer I, Bai, Quattropani, Matter. Entraîneur: Sobotka. — LA CHAUX-DE-FONDS: Eichmann; Volsard, Milutinovic, Baeni, Keller; Delay, Brossard; Silvant, Zappella, Suter, Schneeberger. Entraîneur: Skiba.

Le résultat nul est logique. Bienne la barre transversale (12<sup>e</sup> minute), comme La Chaux-de-Fonds ont dominé tour à tour. Zappella a tiré sur

la barre transversale (12<sup>e</sup> minute), mais Volsard (40<sup>e</sup> minute), lorsqu'il suppléa Eichmann (battu) et qu'il

sauva un but tout fait, n'a-t-il pas envoyé la balle sous la latte à l'intérieur du but? Il y aura toujours un doute à ce sujet.

Et puis, Bienne a ouvert la marque sur un foul de Milutinovic, alors que La Chaux-de-Fonds a égalisé sur une erreur de Kehrl qui fit un véritable cadeau à Schneeberger. Comme on le voit, les affaires se sont bien équilibrées pour les deux clubs.

Baeni, Delay, Brossard et Schneeberger ont été les meilleurs Chaux-de-Fonniers, tandis que, du côté biennois, Quattropani fut le meilleur, alors que la défense, avec Kehrl et Knuchel, commit passablement d'erreurs.

Avant la rencontre, Skiba s'estimait déjà content avec un match nul. Il a donc réussi et La Chaux-de-Fonds peut maintenant se considérer comme hors de danger. Pour Bienne, il y a un espoir.

● A Mexico, en présence de 80 000 spectateurs, l'équipe nationale du Mexique a battu Benfica par 4 à 0.

Bâle: Rien de transcendant à Moutier

MOUTIER—BALE 0-1 (0-0). — Stade de Chalières. 500 personnes. Arbitre: M. Mandraz, Lausanne. Marqueur: Michaud, 59<sup>e</sup>. — MOUTIER: Wacker; Kammer, Eyen, Joray, Juillerat I; Vœlin, Mathez, Wicki, Schafter. Entraîneur: Knayer. — BALE: Kunz; Kiefer, Michaud, Pfirter, Stocker; Odermatt, Schnyder, Benthous; Hauser, Ramseier, Wenger. Entraîneur: Benthous.

Moutier a effacé son humiliation du premier tour (10-0) et a manqué d'un cheveu de battre le leader du championnat suisse, Bâle. Dommage pour Moutier qu'il n'ait pas eu un ou deux réalisateurs. Bâle n'a rien montré de transcendant; en un mot, il a déçu. Le seul but de la rencontre se situa à la 59<sup>e</sup> minute. Sur un corner, l'arrière Michaud s'avança jusque dans les seize mètres jurassiens et marqua de la tête un but qui vaut deux points précieux.

Dans l'ensemble, le jeu fut très rapide. Les attaques bâloises furent stoppées par la défense locale, sûre d'elle et bien organisée. Moutier disputa une fin de championnat sans complexe sur son sort et joue beaucoup mieux qu'en début de saison. Cela est à signaler.

Disons encore que Pfirter, averti en première mi-temps, aurait mérité l'expulsion à la 65<sup>e</sup> minute pour un foul méchant sur Schafter. R. G.

Sochaux battu en finale de la coupe de France

Au Parc des Princes de Paris, en présence du président de la République, Lyon a remporté la coupe de France pour la deuxième fois en l'espace de trois ans en battant Sochaux par 3 à 1 (1-1). Cette finale du cinquantenaire a été généralement dominée par les sochaliens, qui par-taient d'ailleurs généralement favoris face à une équipe lyonnaise handicapée psychologiquement par le fait de ne s'être qualifiée pour cette finale que par tirage au sort (aux dépens d'Angoulême). Contre une formation faisant preuve d'un bien meilleure cohésion, les Lyonnais ont cependant eu la chance de pouvoir disposer d'un

joueur de grande classe qui a pratiquement fait la décision à lui seul: Fleury di Nallo. Le mal-aimé du football français s'est, en effet, trouvé à l'origine de la victoire lyonnaise. Placé en embuscade entre ses demis et son attaquant de pointe Perrin, il a participé à toutes les actions dangereuses de son équipe. L'erreur des Lyonnais s'est véritablement jouée à la 52<sup>e</sup> minute, lorsque, sur un tir croisé de Wisniewski qui avait surpris Zewulco, la balle frappa la base du montant droit de revint en jeu. Si Sochaux avait pu prendre l'avantage sur cette action, il aurait sans doute remporté la coupe.

Dans les séries inférieures

NEUCHÂTEL. — Deuxième ligue: Le Locle II—Fleurier, 3-0; La Chaux-de-Fonds II—Boudry, 1-3; Floria—Saint-Imier, 1-3; Hauterive—Colombier, 1-2. — Troisième ligue: Le Parc Ib—Auvèrner, 0-4; Corcelles—Espagnol, 5-1; Couvet—Comète, 2-1; Serrières—Buttes, 4-1; L'Areuse—Cortailod, 1-4; Fontanemelon II—Dombrèsson, 1-1; Sonvilier—Saint-Blaise, 7-1; Superga—La Sagne, 2-3; Ticino —Les Geneveys-sur-Coffrane, 10-0; Le Parc Ia—Xamax III, 1-0.

ville—USBB II, 0-1; Tramelan II—Bienne II, 0-2; Courfaivre—Courrendlin, 4-3; Saignelégier—Bassecourt, 5-1; Courtételle—Develier, 4-1; Les Genevez—Delémont II, 7-1.

VAUD. — Deuxième ligue: Orbe—Grandson, 2-2. — Troisième ligue: Villeneuve—Montreux II, 5-3. Promotion en deuxième ligue: Saint-Prex—Avenches, 5-3; Bex—Crissier, 3-1.

GENÈVE. — Deuxième ligue: International—Signal, 4-1; Plan-les-Ouates—Campagnes, 1-1; Compesières—Star Sécheron, 4-2; CAG—Vernier, 0-8; Lancy—Meyrin, 4-1; Onex —Italien, 0-0. — Troisième ligue: Match éliminatoire pour la promotion en deuxième ligue: Saint-Jean—Central, 3-2.

LE POINT

Bâle — il n'y a plus beaucoup de doute — sera champion suisse. Il a la réussite qui est indispensable à un champion, c'est-à-dire que même lorsque cela ne va pas (on va vu à Moutier) la victoire est tout de même là. Lugano, vainqueur de Winterthur grâce à une performance de Prospero, pourrait encore inquiéter Bâle, mais son programme de fin de championnat est trop difficile: il recevra Grasshoppers et jouera à Lausanne et à La Chaux-de-Fonds.

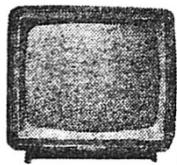
Que fait-on de Zurich? C'était notre favori puisqu'il devait encore jouer quatre matches chez lui. Mais, samedi, Servette, grâce à une égalisation méritée de Makay à la 59<sup>e</sup> minute, lui a barré la route. Ce match nul des Zurichois ne suffit pas et ils se retrouvent maintenant à trois points de Bâle.

Pour la relégation, on ne sait toujours pas qui accompagnera Moutier. Encore trois candidats sérieux: Bienne, Winterthur et... Lausanne. Bienne peut encore réussir trois points contre Granges et Servette, alors que Winterthur, qui a très bien joué contre Lugano, peut réaliser un ou deux exploits en battant Granges en terre soleuroise et La Chaux-de-Fonds.

Bien entendu, si cela devait se dérouler de cette façon, les affaires lausannoises pourraient tourner à la catastrophe. Lausanne, en effet, a le plus difficile programme des équipes menacées, avec un déplacement à Berne et un à Zurich (contre le F.-C.) et avec un seul match à la Pontaise, contre Lugano.

On va regretter Willy Kernen

Avec Kernen, Le Locle avait passé de la première ligue à la ligue nationale B, réussissant, d'autre part, des exploits assez sensationnels en coupe de Suisse en éliminant La Chaux-de-Fonds et Sion. Puis, cette année, des changements ont amené le départ de Kernen. Furrer fut promu au poste d'entraîneur. Ce que Kernen avait bâti, l'ex-joueur de la première équipe (qui, d'ailleurs, s'est vu obligé de rechausser les souliers pour essayer de sauver son équipe) n'a pas pu le maintenir et, aujourd'hui, Le Locle s'achemine vers la descente en première ligue. On n'y croyait pas il y a quelque temps, mais, maintenant, nous sommes obligés de nous rendre à l'évidence: Le Locle doit encore jouer à Thoune et à Saint-Gall (Bruhl) et recevoir Lucerne. C'est dur, trop dur. Un miracle, seul, pourrait sauver l'équipe locloise. R. D.



# LES PROGRAMMES RADIO • TÉLÉVISION

## A la radio

**Lundi 22 mai:**  
**SOTTENS.** — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Perspectives. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 18.35 Revue de presse. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Bonsoir les enfants! 19.35 Un peu, beaucoup, passionnément. 20.00 Magazine 47. 20.20 Enigmes et aventures. 21.20 Quand ça balance. 22.10 Littérature et Histoire. 22.30 Inf. 22.35 Cinémagazine. 23.00 Mus. contemporaine en Suisse. 23.25 Miroir-dernière.

**Second programme de Sottens.** — 18.00 Jeunesse-Club. 19.00 Per i laboratori italiani in Svizzera. 19.30 Mus. légère. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «L'Anquille», feuilleton. 20.30 Compositeurs favoris. 21.15 Chœur de la Radio suisse romande. 21.30 Monde chrétien. 21.45 Evolution de l'art africain. 22.10 Français universel. 22.30 Actualité du jazz.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 16.00, 23.15, 16.05 Orchestre symphonique. 17.30 Pour les enfants. 18.00 Inf. 18.20 Disques. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert demandé. 20.25 Boîte aux lettres. 21.30 Festival de Zurich. 22.15 Inf. 22.30 Orchestre. récréatif.

**Mardi 23 mai:**  
**SOTTENS.** — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 6.30 Routez sur l'or! 7.15 Miroir-première. 7.30 Routez sur l'or! 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 Clé des chants. 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Emission com. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 10-20-50-100! 12.45 Inf. 12.55 «L'Anquille», feuilleton. 13.05 Mardi les gars! 13.15 Nouveautés du disque. 13.30 Feuilles d'album. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Sur vos deux oreilles... 14.30 Fantaisie sur ondes moyennes. 15.00 Miroir-flash. 15.05 Concert chez soi.

**Second programme de Sottens.** — 12.00 Midi-musique.

**BEROMUNSTER.** — Inf.-flash à 6.15, 7.00, 9.00, 10.00, 11.00, 15.00. 6.20 Réveil en mus. 7.10 Symphonie. 7.30 Automobilistes. 8.30 Orchestre de chambre. 9.05 Le savez-vous encore? 10.05 De mélodie en mélodie. 11.05 Compositeurs suisses. 11.30 Harpe et orchestre. 12.00 Pour la campagne. 12.30 Inf. 12.40 Compliments - Mus. récréative. 13.00 Mus. chambre. 13.25 F. Sinatra et orch. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Mus. de chambre. 15.05 Opéra.

## A la TV romande

**Lundi 22 mai:**  
 17.00 La Giostra. 18.00 Les jeunes aussi. 18.45 Bulletin. 18.50 Football. 19.00 Horizons. 19.25 Trois petits tours et puis s'en vont. 19.30 «L'île au trésor», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.40 «Les Hors-la-Loi», film. 21.30 Marc Chagall. 22.15 Parade des fanfares de l'OTAN. 22.30 Téléjournal.

## A la TV française

**Lundi 22 mai:**  
**1re chaîne.** — 18.25 Magazine féminin. 18.55 Journée sans accident. 19.20 Le petit lion. 19.25 «Salle 6», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Pas une seconde à perdre. 21.10 Toutankhamon à Paris. 21.30 L'homme à la Rolls. 22.20 Tribune. 22.40 Actualités.

**2e chaîne.** — 19.10 Formation professionnelle. 19.55 Actualités. 20.05 7e art, 7e case. 20.35 «Les Parents terribles», film. 22.15 Actualités. 22.25 Ecrans de la ville.

**Mardi 23 mai:**  
**1re chaîne.** — 9.51 TV scolaire. 10.37 Notre monde. 11.05 Mathématiques. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.14 TV scolaire. 14.40 Mathématiques. 15.01 Travaux expérimentaux.

## CONVOICATIONS DU PARTI

### CANTON DE GENÈVE

**COMITÉ DIRECTEUR.** — Séance ordinaire ce soir à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8. **Le Bureau du C. D.** est convoqué même jour et même local, mais à 19 h. 15.

**ONEX.** — Assemblée publique: «Les élections administratives», mardi 23 mai 1967, à 20 h. 30. Orateurs: Amélia Christinat, André Chavanne et Roland Vuataz. Buvette de la Salle communale d'Onex.

**GENÈVE: Fraction du Conseil municipal.** — Mercredi 24 mai 1967, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

**GENÈVE-VILLE.** — Assemblée publique, à la Maison du Faubourg, jeudi 25 mai, à 20 h. 30 (Salle des réunions, au rez-de-chaussée, entrée rue des Terreaux-du-Temple 6). A l'ordre du jour: élection du Conseil administratif. Les militants et les sympathisants sont invités à participer nombreux à cette assemblée.

### CANTON DE NEUCHÂTEL

**LE LOCLE: Assemblée générale.** — Mardi 23 mai, à 20 h. 15, au Cercle ouvrier. Ordre du jour: élections fédérales. Désignation d'un candidat loclois.

**LA CHAUX-DE-FONDS.** — Assemblée générale, mardi 23 mai, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple. Exposés de C. Berger, conseiller national et F. Blum, secrétaire cantonal du parti.

**NEUCHÂTEL.** — Groupe féminin: Séance, mardi 23 mai 1967, à 20 h. 15, au Restaurant du Soleil, 1<sup>er</sup> étage.

### CANTON DE VAUD

**PRILLY.** — Tous les vendredis dès 20 h., stamm au Café du Fontan.

**LONDRES.** — Un millier de manifestants contre la guerre du Vietnam se sont réunis dimanche après midi à Trafalgar-Square, où une centaine d'entre eux ont offert leur sang pour les blessés vietnamiens.

## D'UN SPORT A L'AUTRE

## D'UN SPORT A L'AUTRE

## D'UN SPORT A L'AUTRE

### Cyclisme

# Le Giro à La Spezia Gomez del Moral (Espagne) est maillot rose

Le Giro du cinquantenaire a un leader espagnol: Antonio Gomez del Moral, vainqueur détaché de la seconde étape, Alessandria-La Spezia, au cours de laquelle le parcours particulièrement difficile, tant par sa longueur que par ses côtes, a opéré une sélection par l'arrière. Les «grands» sont restés sur leur positions. Les difficultés seront encore nombreuses et les favoris, qui ont tous terminé ensemble à 1'29" de Gomez del Moral, s'étudient ou parlent leur forme, comme Anquetil.

La première traversée de la chaîne des Apennins a permis de constater que le jeune champion belge Eddy Merckx est toujours en mesure de jouer un rôle de tout premier plan. Certes, on n'a pas encore abordé la grande montagne, mais les premières bosses n'en ont pas moins constitué un test intéressant. Cette constatation vaut également pour Jacques Anquetil, qui a paru très à l'aise.

Disputée par une chaude journée, cette seconde étape, au terme de laquelle le Suisse Rolf Maurer a pris une excellente huitième place, vit les coureurs adopter d'abord une allure touristique puis s'engager à fond.

Classement de la deuxième étape, Alessandria-La Spezia (223 km.): 1. Gomez del Moral (Espagne), 6 h. 12' 11" (moyenne 35 km. 95!); 2. Schiavon (Italie), 6 h. 13' 28"; 3. Altig (Allemagne), 6 h. 13' 40"; 4. Merckx

(Belgique); 5. Dancelli (Italie); 6. Aimar (France); 7. Maurer (Suisse); 8. Taccone (Italie); 9. Zandegu (Italie); 10. Perez-Frances (Espagne), même temps; puis: 34. Binggeli (Suisse), 6 h. 14' 46".

Classement général: 1. Gomez del Moral (Espagne), 9 h. 14"; 2. Schiavon (Italie), à 1' 17"; 3. Poggiali (Italie), à 1' 18"; 4. Merckx (Belgique), à 1' 29"; 5. Zandegu (Italie); 6. Altig (Allemagne); 7. Dancelli (Italie); 8. Carletto (Italie); 9. Perez-Frances (Espagne); 10. Aimar (France); 21. Maurer (Suisse), tous à 1' 29"; 37. Binggeli (Suisse), à 2' 35".

## Grand Prix de Genève

La trente-cinquième édition du Grand Prix de Genève s'est disputée sur une boucle tracée dans la campagne genevoise, boucle que les concurrents avaient à couvrir neuf fois (156 km.). Finalement, la victoire s'est jouée au sprint et c'est le Français Sache qui s'est montré le plus rapide du peloton, fort de vingt-deux unités.

Classement: 1. Sache (Douvaine), les 156 km. en 4 h. 03' 55"; 2. Frei (Leibstadt); 3. Mellifluo (Genève); 4. Lambelet (Genève); 5. Schurter (Saint-Gall); 6. Baumgartner (Sierre), etc.

## La course de la paix

La douzième étape de la course de la paix, Karlmarxstadt-Pilsen, a vu une double victoire belge avec J.-M. Goret et P. Mahieu. Au classement général, les positions n'ont pas changé. Le voici: 1. Smolik (Tchécoslovaquie), 40 h. 48' 40"; 2. Maes (Belgique), 40 h. 51' 24"; 3. Kitilov (Bulgarie), 40 h. 54' 08"; 5. Magiera (Pologne), 40 h. 55' 33"; 5. Kegel (Pologne), 40 h. 56' 19"; 6. Hoffman (Aljée), 40 h. 56' 26"; 7. Blawdzin (Pologne), 40 h. 56' 58"; puis: 14. Oeschger (Suisse), à 11' 15".

**BASKETBALL.** — Poule de promotion en ligue nationale A: Groupe A: Pully-Massagno, 59-39. Classement après les matches aller: 1. Pully, 2 matches, 4 points; 2. Massagno, 2, 3; 3. Chêne, 2, 2. Groupe B: Berne-Zurich, 69-43. Classement: 1. Champel, 2 matches, 4 points; 2. Berne, 2, 3; 3. Zurich, 2, 2.

**SKI.** — Les championnats du monde de 1970 ont été attribués à deux stations de sport d'hiver. Les disciplines alpines auront lieu en Italie, à Val Gardena, et les disciplines nordiques en Tchécoslovaquie, à Vysoké Tatry.

● L'Autrichien Karl Schranz, meilleur skieur du monde pendant la saison 1965-1966, a accepté d'entraîner, du 5 juin au 17 juillet prochain, de jeunes espoirs américains à l'Ecole de ski de Red Hodge (Etat de Montana). Le champion autrichien, qui reste l'un des candidats sérieux pour les Jeux olympiques, l'an prochain, à Grenoble, ira, bien entendu, aux Etats-Unis comme entraîneur amateur.

**LUTTE.** — Les vingt-troisièmes championnats d'Europe de lutte gréco-romaine, qui viennent de se dérouler durant trois jours à Minsk, se sont terminés, comme prévu, par une double victoire soviétique: par équipes et individuellement. La tenue des sept Suisses engagés fut décevante. Au classement internationaux, la Suisse ne figure par parmi les quinze premiers et aucun lutteur helvétique n'a terminé dans les six hommes classés dans chaque catégorie.

**AUTOMOBILISME.** — Le Grand Prix de Syracuse a été marqué par la nette domination des deux Ferrari engagées par l'usine italienne. Pilotées par Ludovico Scarfiotti et par Mike Parkes, les deux voitures, après 308 km., ont franchi la ligne d'arrivée côte à côte. Le jury a été obligé de déclarer les deux pilotes vainqueurs ex-aequo. Le Fribourgeois Siffert, qui s'alignait au volant de sa Cooper-Maserati, a fait une excellente course. Il a terminé à 44 sec. des deux premiers, en étant le seul concurrent à ne pas avoir été doublé.

**BOXE.** — C'est en grand champion que le Noir Américain Curtis Cokes a conservé son titre mondial des poids welters aux dépens du Français François Pavilla, champion de France de la catégorie, battu par k.-o. technique au dixième round d'un combat prévu en quinze reprises du «Memorial auditorium» de Dallas.

### Athlétisme

# Nouveau record du monde du 400 m.

● Au cours des championnats universitaires de San José (Californie), l'Américain Tommie Smith a battu deux records du monde: celui du 400 m. en 44"5 et celui du 440 yards en 44"8. Tommie Smith est déjà détenteur des records du monde du 200 m. et du 220 yards. L'ancien record du monde du 400 m. était détenu par quatre athlètes: l'Américain Otis Davis depuis 1960, l'Allemand Karl Kaufmann (au cours de la même course), l'Américain Adolf Plummer (1963) et l'Américain Mike Larrabee (1964), en 44"9.

● A Thoun, le Lausannois Philippe Clerc a égalé le record suisse du 100 m. en 10"3. Il a ainsi rejoint sur les tables H. Muller (Winterthour) et M. Barandun (Zurich).

● A Liestal, le championnat national du pentathlon s'est terminé par la victoire du champion suisse du décathlon W. Duttweiler. L'athlète de Liestal a amélioré de 143 points le record suisse établi il y a dix ans (le 25 août 1957) par le Zurichois Walter Tschudi. Werner Duttweiler a

totalisé 3683 points, obtenant le premier titre national de la spécialité. Ce championnat, qui a réuni 80 actifs et 49 juniors, s'est déroulé dans d'excellentes conditions.

● Le Disque de Lausanne s'est disputé samedi. En voici les résultats: 100 m.: 1. Clerc (Lausanne), 10"6; 2. James (Lausanne), 10"7; 3. Bersier (Bulle), 11"3. — 200 m.: 1. Damebach (Zurich), 23"6. — 800 m.: 1. Jacot (La Chaux-de-Fonds), 2' 00"2. — 1500 mètres: 1. Huber (Lausanne), 3' 55"7; 2. Duwe (Lausanne), 3' 58"4. — 3000 mètres: 1. Kundig (Vevey), 8' 57"2. — 110 m. haies: 1. Montandon (La Chaux-de-Fonds), 15"7. — Longueur: 1. Montandon (La Chaux-de-Fonds), 6 m. 75. — Hauteur: 1. Lœtscher (Lausanne), 1 m. 85. — Perche: 1. Siegrist (Zurich), 4 m. 20. — Poids: 1. Jovicovic (Lyon), 17 m. 58; 2. Losa (Locarno), 12 m. 64. — Javelot: 1. Jovicovic (Lyon), 56 m. 49. — Disque: 1. Jovicovic (Lyon), 50 m. 45; 2. Stalder (Bâle), 47 m. 52. — 4 fois 100 m.: 1. Stade Lausanne, 44"5; 2. Calluire (Lyon), 45"1.

# LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



# LE RÉFRACTAIRE

Par JeanLouis Cornuz

Le soleil s'était couché derrière le Jura, qu'on voyait comme un mur noir se détachant sur le ciel orange et feu. L'ombre commençait à gagner les jardins, rendant plus palpant le jeu, à cause des attaques-surprises et des ombres qui se faisaient gigantesques. On fermait l'un des robinets quand le bassin était plein et il fallait dire combien de temps il mettrait à se vider. Quelqu'un sonna à la porte d'entrée, mais on alla répondre avant qu'il ait eu le temps de s'élaner. C'était un jeune homme des Bioux qui venait rendre visite à son père. Frédéric l'aperçut à travers la porte entrebâillée, comme il pénétrait dans le salon. C'était le grand Jomini! Comme il avait changé. C'était à peine si on pouvait le reconnaître. Maintenant, il s'était assis; on l'entendait qui répondait aux questions du père. Il allait bien, ses parents aussi. Et alors voilà,

il était venu demander une lettre de recommandation à l'ancien syndic des Bioux, parce qu'il allait se présenter pour une place dans une maison d'export-import. Il avait été un an à Romanshorn, pour apprendre l'allemand. Oui, maintenant, il arrivait à se débrouiller. C'est très utile, dans la vie, disait le père de Frédéric. Autrefois, Jomini sautait dix mètres: du haut de la grande échelle. Et maintenant il allait enterrer en place. Son veston était très propre, et il portait une cravate. A Romanshorn... Moi aussi, quand je serai grand, il faudra que je m'en aille. Et ce serait bientôt. Jomini travaillait pour le moment chez Danzas et Cie, qui est une agence de transport internationale. Ils avaient leurs entrepôts près de la gare, et nous allions jouer tout autour aux gendarmes et aux voleurs. Ainsi donc, tout avait changé. Jomini était parti pour Romanshorn. Il avait grandi, et maintenant, il travaillait dans un bureau. Et les autres? Qu'étaient-ils devenus? Ils étaient partis eux aussi, peut-être, si bien qu'il ne retrouverait personne. Romanshorn: Je n'aimerais pas y aller. C'était loin. Et puis, c'était un drôle de nom. Il devait toujours pleuvoir, là-bas. Tout à coup, Frédéric se rappela que les entrepôts Danzas étaient tout près du jardin du Grand-Hôtel, où avaient eu lieu tant de combats importants. De ce côté-là, non plus, il n'y avait pas d'issue. On croyait qu'il y avait quelque chose derrière, mais cela ne menait nulle part. Jomini était devenu grand. Ou plutôt non: il était devenu une grande personne. J'aimerais bien rester toujours un garçon.

A Noël passé, il avait été invité avec d'autres enfants chez une voisine qui organisait une pe-

tite réception. Tout le monde avait reçu un panier, avec des fruits, du chocolat, et un jouet. Mais il y avait une fille de quatorze ans qui n'avait pas reçu de panier. La voisine lui avait donné un livre, en disant: Tu es une grande maintenant; j'ai pensé que tu aimerais mieux un livre. Moi aussi, je serai grand, un jour. Alors on ne lui donnerait plus de cadeaux. Et il devrait s'en aller. Il se mit à compter. Il en avait encore pour deux ou trois ans. C'était long et ça le rassura un peu.

La nuit était tombée. Les autres étaient rentrés, maintenant. On avait oublié de venir voir s'il était couché. Mais il avait sommeil. Il tira un trait sous la réponse. Le bassin mettait 202,8 heures à se vider. C'était bien long. Il fallait espérer qu'on n'en avait pas besoin tout de suite. Cette idée le fit rire. Demain, je provoquerai Bottin à la lutte. Et à la sortie, je ne m'enfurai pas. Je n'aurai pas peur. Ils peuvent bien me tordre les doigts, s'ils veulent. Et peut-être que si on l'envoyait à Romanshorn, il serait dans une école où l'on fait beaucoup de gymnastique. Je deviendrais très fort. Et peut-être aussi qu'on lui donnerait le fouet, au lieu de retenues, comme ici.

qu'il s'allongeait. Et maintenant, je suis aussi grand que maman. Même Pierre ne pourrait pas tenir, ça, c'est sûr. Frédéric s'ennuyait bien un peu à devoir tout le temps rester au lit, mais cela ne fait rien, parce qu'il paraît qu'ainsi, on grandit encore plus, si bien que je finirai par rattraper papa.

Et puis dehors, les choses allaient bien. La Suisse avait maintenant la meilleure équipe de hockey sur glace de toute l'Europe, si bien qu'on peut de nouveau être fier. Il y a juste le Canada qui est plus fort que nous, mais ça ne compte pas, parce qu'eux, c'est des professionnels, ils ne font rien que cela toute l'année (là-bas, il y a des neiges éternelles), alors bien sûr, nous, on ne peut pas lutter. Nos joueurs doivent gagner leur vie, tandis que les autres, ils sont payés pour jouer. C'était comme au tir: de temps en temps, les Américains arrivent à nous battre, mais ils ont des fusils avec des longues-vues dessus. Et puis, on leur bâtit des stands particuliers, où ils ont bon chaud, on les amène en avion jusqu'à l'hôtel, afin qu'ils ne soient pas fatigués. Est-ce que cela compte, ça? Monsieur Hartmann, lui, fermait sa boutique le samedi soir pour aller tirer le dimanche. Il avait travaillé toute la semaine, alors, naturellement, il n'était plus aussi frais. Monsieur Hartmann habitait tout près de chez les Champagnou, et Frédéric montait quelquefois jusqu'à son magasin pour voir les armes qui étaient exposées dans la vitrine. Mais il faut faire attention, parce que ceux des glaciers vous guettent, ils vous font prisonniers et vous font subir toutes sortes de supplices.

(A suivre.)